



# GORDON BROWN PROMET LE CHANGEMENT

Tony Blair va « travailler intensément » pour la paix au Proche-Orient

Page A 5

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. XCVIII N° 143

LE JEUDI 28 JUIN 2007

88c + TAXES = 1\$

## « Cessons d'avoir peur »

### Les assises du PQ sont assez solides pour bâtir une nouvelle coalition, estime Pauline Marois

ROBERT DUTRISAC  
KATHLEEN LÉVESQUE

La nouvelle chef du Parti québécois, Pauline Marois, exhorte les péquistes à cesser d'avoir peur des mots tels que «richesse» et «identité».

Le couronnement de Pauline Marois a eu lieu, hier à Québec, lors d'un grand rassemblement partisan. «Mais cessons d'avoir peur! Peur d'être lucides! Peur d'être solidaires! Peur des mots! Peur d'avoir l'air intolérant! Peur de faire les choses autrement! Peur de la richesse! Peur des avenues sur lesquelles nous ne nous sommes jamais engagés! Peur d'être différents! Peur de parler de mémoire, d'histoire, de peuple, d'identité, de culture», devait lancer Pauline Marois au théâtre Capitoile dans le Vieux-Québec, où étaient attendus plusieurs centaines de partisans.

Les organisateurs avaient prévu que la chef péquiste s'adresse à la foule vers 20h30, après les discours du chef de l'aile parlementaire du PQ, François Gendron, et de celui qui est resté chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. Avant l'entrée de la chef intronisée, Gilles Vigneault était aussi invité à réchauffer la salle.

Dans son discours dont *Le Devoir* a obtenu copie en fin de journée, Pauline Marois revient sur la modernisation de la conception péquiste de la social-démocratie que le parti doit sans faute entreprendre sous sa gouverne. «Nos gestes doivent s'inscrire dans la nouvelle réalité sociale et économique», estime-t-elle. «Engageons-nous à faire les choses autrement» pour le financement de la santé, avance-t-elle.

Pauline Marois constate que le PQ a «reculé» et qu'il doit redevenir le parti «des Québécoises et des Québécois». Le projet fondamental du PQ, réaliser la souveraineté du Québec, prendra du temps, prévient-elle. Il ne peut se réaliser que «dans le plus grand respect des gens. On ne fait pas un pays tout seul, envers et contre la volonté des gens. [...] Il n'y a pas de raccourci pour réaliser la souveraineté.»

Mais malgré ce recul, le parti fondé par René Lévesque — le seul chef péquiste dont Mme Marois évoque la mémoire dans son discours — a «encore des assises solides» pour bâtir une nouvelle coalition. Mme Marois invite déjà les autres mouvements et leaders à participer à cette coalition. «Je souhaite bâtir avec vous



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Nos gestes doivent s'inscrire dans la nouvelle réalité sociale et économique», estime Pauline Marois.

AFGHANISTAN

## Le Canada pourra encore combattre après 2009

### Les prochains mois seront difficiles pour les soldats de Valcartier, estime le général Hillier

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le Canada aurait la capacité de jouer un rôle militaire offensif après février 2009. Les nombreux spécialistes et observateurs, même à l'intérieur des Forces canadiennes, qui pensent que le Canada sera à bout de souffle dans deux ans et n'aura donc pas le choix de réorienter sa mission font fausse route, a soutenu le chef d'état-major de la Défense, Rick Hillier, au cours d'une entrevue accordée au *Devoir* hier à Ottawa.

Le grand patron de l'armée canadienne a également parlé de la mission à venir des soldats québécois de Valcartier, qui seront 2000 à prendre la direction de Kandahar dans moins de deux mois. Sans détour, Rick Hillier a prévenu que les prochains mois seront «difficiles». «Je ne vais pas tenter de minimiser les dangers. C'est une mission qui en vaut la peine, c'est une mission noble, j'y crois fermement, mais ça va être difficile. Août et septembre sont des mois où l'activité des talibans est à son sommet. Ils essaient de déstabiliser le pays et de bloquer la reconstruction qui s'y fait», a-t-il dit.

En raison d'un horaire extrêmement chargé, le chef d'état-major accorde très peu d'entrevues. N'empêche, il a trouvé quelques minutes hier pour recevoir *Le Devoir* dans son grand bureau du quartier général de la Défense, au centre-ville d'Ottawa, en bordure du canal Rideau.

Rick Hillier tient d'abord à remettre les pendules à l'heure: rien n'oblige le Canada à se retirer du sud de l'Afghanistan en février 2009. La décision à propos de la suite de la mission appartient au gouvernement canadien et



Rick Hillier

VOIR PAGE A 8: AFGHANISTAN

## Lafleur encaisse sans broncher

### L'ex-publicitaire est condamné à 48 mois de pénitencier et doit rembourser 1,6 million

BRIAN MYLES

Un des acteurs les plus entêtés du scandale des commandites a finalement obtenu hier la sentence la plus sévère prononcée à ce jour par les tribunaux. Jean Lafleur a encaissé sans broncher une peine de 48 mois de pénitencier assortie d'une obligation de rembourser 1,6 million de dollars.

«C'est une petite victoire, mais une victoire malgré tout» Le publicitaire déchu est demeuré stoïque lorsque le juge de la Cour du Québec, Suzanne Coupal, l'a condamné à passer les prochains mois de sa retraite — jusqu'ici dorée — dans un pénitencier fédéral. Agé de 66 ans, M. Lafleur a reconnu sa culpabilité à 28 accusations de fraude totalisant 1,6 million en avril dernier.

VOIR PAGE A 8: LAFLEUR

### INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 5	Météo.....	B 6
Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés.....	B 6
Décès.....	B 4	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## Du jazz qui a le dos large

### Le Festival international de Montréal prend son envol

La Sainte-Catherine fermée, des banderoles tendues dans le ciel, des scènes et des estrades montées partout, ça veut dire deux choses: que l'été est bien là, et que le festival de jazz est prêt à s'élancer. Tour d'horizon de la dizaine du jazz qui s'entame ce soir.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Montréal s'est remis à parler de jazz comme les Argentins évoquent le tango: avec passion. Et pourtant, le reste de l'année est plutôt tranquille dans le domaine. Notre intérêt est circonscrit, disons. Sans doute l'effet festival: dans l'avalanche, on s'emballa un peu et c'est parfait. C'est l'été, après tout.

500 spectacles en 11 jours, dont 350 gratuits Quelque 500 spectacles en 11 jours — dont 350 gratuits —, il y en a forcément pour tous les goûts. Et c'est exactement ainsi qu'est programmé le Festival international de jazz de Montréal (FIJM) depuis plusieurs années: pour plaire largement, beaucoup plus qu'aux 3 à 7 % de mélomanes qui achètent du jazz.

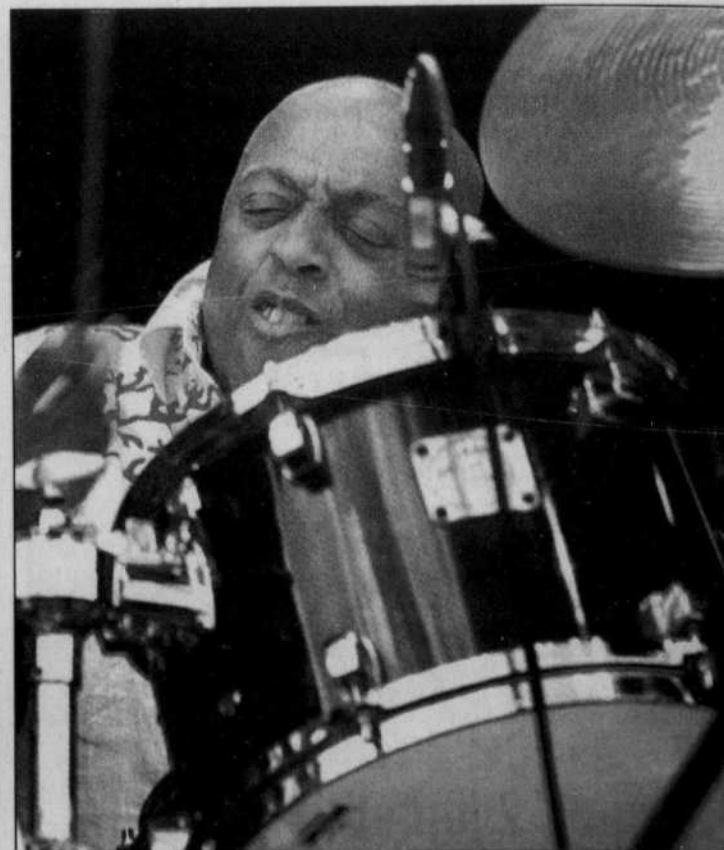
Le FIJM a donc le dos large et une programmation multicolore. Une bonne dizaine de dérivés du jazz côtoient ce dernier. Les petits frères et petites sœurs que sont la soul, la pop, le rock, les musiques du monde, le blues, l'électro et d'autres déclinaisons de la musique versant XXI<sup>e</sup> siècle ont chacun leur place aux côtés du

VOIR PAGE A 8: JAZZ



AGENCE FRANCE-PRESSE

Joshua Redman



AGENCE FRANCE-PRESSE

Roy Haynes

■ Mike Stern, junkie de musique ■ Les choix du Devoir > page B 8

## LES ACTUALITÉS

Responsables des services de garde en milieu familial

## La CSQ réclame à nouveau le droit à la syndicalisation

ROBERT DUTRISAC

Québec — La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) est revenue à la charge, hier, pour exiger du gouvernement qu'il rétablisse le droit de se syndiquer des responsables des services de garde en milieu familial.

Cette fois-ci, la centrale, à laquelle la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ) est affiliée, s'appuie sur la récente décision de la Cour suprême qui a jugé que le gouvernement de la Colombie-Britannique devait négocier de bonne foi avec ses employés et établi que le droit d'association garanti par la Charte canadienne des droits et libertés comprend aussi le droit de négocier ses conditions de travail.

«La décision de la Cour suprême vient complètement changer le paysage. Elle fait ressortir le caractère inique» de la loi 8 qu'a fait adopter le gouvernement Charest, a fait valoir le président de la CSQ, Réjean Parent, qui était accompagné lors d'une conférence de presse par Sylvie Tonnelier et Marlène Charbonneau, respectivement présidente et vice-présidente de la FIPEQ.

Ce jugement de la Cour suprême, «c'est plus qu'un caillou dans la mare du gouvernement, c'est un gros rocher», estime M. Parent.

En juin 2003, le gouvernement Charest a fait adopter la loi 8 (enchâssée depuis dans la loi 124) qui empêche les quelque 14 000 éducatrices en milieu familial de se syndiquer. Cette interdiction renversait la décision rendue en 2002 par un commissaire du travail puis celle du Tribunal du travail l'année suivante qui confirmaient le droit de ces femmes de se syndiquer. L'an dernier, le Bureau international du travail (BIT), une instance de l'ONU, a réprimandé le gouvernement québécois à ce sujet.

La CSQ a porté la cause des éducatrices devant la Cour supérieure, qui doit l'entendre à la mi-septembre. Hier, la ministre de la Famille, Michelle Courchesne, s'est refusée à tout commentaire, prétextant que la question était devant les tribunaux.

Environ la moitié des 200 000 enfants qui fréquentent les services de garde au Québec dits à 7 \$ le font en milieu familial. Selon Sylvie Tonnelier, les éducatrices en milieu familial, qui accueillent chacune 5,7 enfants en moyenne et qui reçoivent quotidiennement 25 \$ par enfant pour leurs services, gagnent moins que le salaire minimum une fois leurs frais déduits (repas, achat de jouets, chauffage et électricité, entretien, etc.). Considérées par le gouvernement comme des travailleuses autonomes, elles ne disposent pas de régime de retraite ou d'avantages sociaux.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



ARCHIVES REUTERS

NUNAVIK

## Des enfants condamnés à vivre avec leurs bourreaux

La Loi de la protection de la jeunesse s'applique différemment au nord du 55<sup>e</sup> parallèle

À l'hiver 2002, deux plaintes étaient déposées à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse au nom de 13 enfants laissés à eux-mêmes par la direction de la protection de la jeunesse du Nunavik. Trois enquêteurs dépêchés sur place ont non seulement permis de confirmer leurs dires, mais de démontrer que grandir en sécurité est un droit qui est constamment bafoué dans ce grand territoire.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La Loi sur la protection de la jeunesse a bien du mal à s'imposer au nord du 55<sup>e</sup> parallèle, montre un rapport dévastateur de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, qui documente les sévices commis dans le secret des foyers surpeuplés du Nunavik. Au banc des accusés: le manque chronique de logements et le maintien de l'adoption traditionnelle sans aucune évaluation des capacités parentales des familles d'adoption, deux facteurs qui, ensemble, mènent à de terribles dérives.

Le constat n'est pas nouveau: il y a bien 25 ans que la violence familiale, les mauvais traitements de toute sorte et les problèmes de toxicomanie sont l'objet de dénonciations diverses de la part de différents acteurs qui ont souvent l'impression de prêcher dans le désert. Le hic, c'est que, loin de s'estomper, les problèmes sociaux continuent de s'aggraver sur le territoire. «Notre enquête nous montre une détérioration générale de la situation, la fréquence des événements violents augmente, la détresse extrême aussi», indique la vice-présidente de la commission, M<sup>me</sup> Sylvie Godin.

La population infantine, qui représente la moitié des 10 000 résidents permanents dispersés sur le territoire, est frappée de plein fouet par le climat social en lambeaux, comme en témoignent les nombreux signalements faits par les deux directrices de la protection de la jeunesse. En moyenne, les 139 enfants passés sous la loupe de la commission ont fait l'objet de trois à quatre signalements avant que la DPJ n'agisse,

mais une proportion considérable a plutôt fait l'objet de multiples signalements, certains allant jusqu'à 16 et même 22!

C'est qu'il faut être persévérant pour que son dossier soit retenu au Nunavik. L'enquête de la commission a en effet permis de voir que plusieurs dossiers — qui auraient justifié une évaluation en règle partout ailleurs au Québec — sont restés en suspens, quand ils n'ont pas été carrément rejetés par les DPJ locales avant d'être tout simplement évalués, même sommairement. «En décortiquant les dossiers, on a pu voir que la loi n'était pas appliquée comme elle le devrait, souvent par simple méconnaissance mais aussi par manque de ressources ou sous la pression des familles concernées», raconte M<sup>me</sup> Godin.

Par exemple, des signalements pour sévices physiques n'ont pas été retenus pour le seul motif qu'il n'y avait pas de preuves médicales à l'appui pour les étayer. Dans d'autres cas, ce sont les familles elles-mêmes qui ont réussi à court-circuiter l'enquête en prenant sous leur aile l'enfant signalé. Mais puisque le quart des familles n'ont pas de foyer, il est fréquent que deux ou même trois familles partagent une même maison, à raison de 12 à 15 personnes de trois à quatre générations. Résultat: des victimes et des bourreaux sont trop souvent condamnés à continuer de se côtoyer, sinon à carrément vivre ensemble.

La volonté de respecter les valeurs de la culture inuite en permettant l'adoption traditionnelle — qui permet à un parent de confier son enfant à un membre de sa famille immédiate ou élargie en si-

gnant un simple document — complique beaucoup la tâche des DPJ. Un enfant sur quatre né entre 2000 et 2004 a été adopté et tous l'ont été selon ce mode. Mais comme les familles ne font pas l'objet d'une évaluation préalable, certains placements s'avèrent plus nuisibles que bénéfiques. À preuve, le tiers des dossiers examinés par la commission provenaient d'enfants ayant été adoptés selon le mode traditionnel.

Certes, la commission comprend qu'elle ne peut pas sonner le glas d'une coutume ancestrale ancrée aussi profondément. Mais elle réclame d'urgence des balises supplémentaires. «Je crois qu'il est possible de respecter la culture locale tout en s'assurant de vérifier les capacités parentales. Au final, c'est l'intérêt de l'enfant qui doit l'emporter», rappelle Mme Godin. Hier, la vice-présidente a lancé un appel urgent à la mobilisation de toutes les autorités concernées, au premier chef à la Régie régionale du Nunavik, aux deux DPJ, à la Société Makivik et au premier ministre Jean Charest. Elle promet d'ailleurs de revenir à la charge dans un an pour évaluer le chemin parcouru.

Son rapport, intitulé *Nunavik - Rapports, conclusions d'enquête et recommandations* a reçu un accueil favorable du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones et de la région du Nord-du-Québec, Benoît Pelletier, qui a promis de «donner suite, de concert avec les autorités locales», aux 21 recommandations qu'il comporte.

Le ministre Pelletier a aussi rappelé que son gouvernement n'avait pas attendu la publication du rapport final pour réagir. Depuis près de deux ans déjà, un accompagnement externe s'effectue auprès des autorités du Nunavik afin d'apporter les correctifs qui s'imposent à l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse. «Cette mesure d'exception se poursuivra; elle sera dorénavant liée à une nouvelle série de mesures», a promis M. Pelletier.

Le Devoir

## La moitié de l'humanité vivra en ville en 2008

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Plus qu'une petite année. C'est tout le temps qui reste avant que la moitié des habitants de la planète ne se soient déplacés pour aller vivre en ville. Cette urbanisation massive, une première dans l'histoire de l'humanité, marquera ou bien le début d'un calvaire, ou bien celui d'un affranchissement des migrants, selon que les dirigeants de leur pays acceptent ou non de leur faire une place.

Voilà le constat auquel est parvenu le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) dans son rapport annuel publié hier et intitulé *Libérer le potentiel de la croissance urbaine*. L'organisme prédit qu'il y aura dès 2008 3,3 milliards d'humains peuplant les

villes du globe. En 2030, ce chiffre atteindra même cinq milliards.

Cette urbanisation fulgurante se produira principalement en Afrique et en Asie, dans les villes de taille moyenne (moins de 500 000 habitants). Et c'est la raison pour laquelle les observateurs internationaux s'inquiètent. Car urbanisation a souvent rime avec pauvreté dans les pays en voie de développement. Les autorités gouvernementales, voulant freiner l'exode des campagnes, ont souvent négligé de bâtir des infrastructures (logis, eau potable, etc.) pour accueillir ces nouveaux citadins. Les bidonvilles et autres favelles se sont donc multipliés, les confortant dans l'idée — fautive selon le UNFPA — que l'immigration rurale est source de pauvreté et d'instabilité.

Car il pourrait en aller autrement, clame le UNFPA. «L'urbanisation peut jouer un rôle favorable dans le développement économique et social, est-il écrit dans le rapport. Historiquement, on a constaté une forte association entre urbanisation et croissance économique.»

Les auteurs du rapport notent qu'il est illusoire de vouloir maintenir les populations rurales à distance par des mesures discriminatoires dans les villes. Le choix de se déplacer vers la ville découle d'une «intuition» que celle-ci offrira à terme de meilleures conditions de vie. «Lorsque les populations rurales migrent vers les villes, elles font un choix rationnel, est-il écrit. Malgré les difficultés nombreuses [...] que présentent les conditions de travail et de vie en milieu urbain, les migrants considèrent celles-ci comme préférables aux op-

portions rurales [où] la croissance démographique et les changements dans l'environnement ont épuisé les ressources naturelles, qui ne suffisent plus.»

La vie en ville, estiment les auteurs onusiens, a par ailleurs l'avantage d'offrir plus de services, notamment sanitaires, à cause de la présence d'une masse critique. Ils y voient donc une solution, notamment, aux taux encore affligeants de mortalité infantile et parturiente. Chaque année, ce sont quatre millions de bébés qui meurent à la naissance et 529 000 femmes qui décèdent en couches. Les complications liées à la grossesse représentent encore la principale cause de décès des jeunes filles de 15 à 19 ans.

Le Devoir

EN BREF

## Trop injuste

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a dénoncé hier les propos des principaux témoins syndicaux québécois et des groupes de femmes rendus publics par *Le Devoir*. Syndicats et groupes de femmes ont en effet mis en doute l'impartialité de la nouvelle présidente de la Commission de l'équité salariale, jugeant celle-ci trop près du milieu patronal. «Comment les leaders syndicaux peuvent-ils procéder à des attaques personnelles et à des procès d'intention au sujet de M<sup>me</sup> Marchand lorsqu'elle vient à peine d'être nommée à ce poste? On assiste à une campagne de salissage personnelle, déléguée et gratuite à son endroit, qui déshonore profondément les organisations syndicales», a fait valoir la FCEI par voie de communiqué. — Le

Devoir

## Des appuis

Réagissant au projet immobilier projeté aux îles de Boucherville, quelques personnalités québécoises ont signé une lettre ouverte demandant qu'on protège ce qui reste de l'île Charron de tout développement et qu'on assure une protection complète du parc national des Îles-de-Boucherville. Parmi les signataires, on retrouve le chanteur Paul Piché, le président du Conseil régional de l'environnement de Montréal, Denis Plante, mais aussi la mairesse de Boucherville, Francine Gadbois, et que le directeur des programmes à Héritage Montréal, Dinu Bumbaru. Cette lettre a été envoyée à la ministre du Développement du-

table, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, au président du Mouvement Desjardins, Alban D'Amours, et au maire de Longueuil, Claude Gladu. En juin 1989, un projet de même nature avait soulevé une vaste contestation et généré une pétition en provenance des citoyens de plusieurs municipalités. — *Le Devoir*

## Pas de liquide

Ottawa — C'est un pipi d'ivrogne que les conservateurs de Stephen Harper auront pris au sérieux. Ottawa a annoncé hier en fin de journée un resserrement des mesures de sécurité entourant le Monument commémoratif de guerre, une grandiose sculpture érigée en plein cœur de la capitale fédérale à la mémoire

des soldats canadiens tombés au combat. La raison? Éviter que ne se reproduisent les événements malheureux de l'été dernier, alors que trois jeunes en gilette s'étaient soulagés sur le cénotaphe. La scène avait été croquée par un militaire passant par là, la photographie diffusée d'un océan à l'autre, et les groupes de légions du pays étaient montés aux barricades. Le gouvernement Harper a annoncé hier que la surveillance électronique autour du monument sera accrue pendant toute l'année et que des patrouilles supplémentaires seront organisées pendant la saison touristique. Il y aura aussi plus de gardiens lors de la fête du Canada, ce week-end. «Il nous incombe d'assurer la protection de ce symbole national», a écrit le ministre de la Défense, Gordon O'Connor. — *Le Devoir*

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE POUR LA FÊTE DU CANADA

Lundi, 2 juillet : FERMÉ\*\*

\*\* Pour être effectives le 30 juin et le 3 juillet, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 29 juin avant 10h.

## ACTUALITÉS



Michel David

## Un nid de chicanes

Le groupe de travail présidé par Claude Castonguay n'est ni le premier ni le dernier à se pencher sur le système de santé, mais ses prédécesseurs n'avaient jamais eu un caractère aussi politique.

Aucun des sept commissaires qui secondaient Michel Clair ou des 17 membres du comité dirigé par Jacques Ménard n'avait une affiliation aussi directe avec les partis représentés à l'Assemblée nationale.

Dans le contexte d'un gouvernement minoritaire, le comité Castonguay semble même avoir été programmé pour exposer leurs divergences au grand jour plutôt que pour rechercher un consensus. Un véritable nid de chicanes.

Tout le monde reconnaît que l'ancien ministre de Robert Bourassa est «un homme sage, respecté de tous», pour reprendre les mots de la ministre des Finances, mais ses opinions à propos de la place à accorder au secteur privé sont loin de faire l'unanimité. La personnalité des vice-présidents désignés par l'ADQ et le PQ ne pourra que renforcer davantage le caractère idéologique du débat.

Qui plus est, le comité fera ses recommandations à quelques mois des prochaines élections, dont la santé sera une fois de plus un enjeu de taille. A moins qu'ils ne se complaisent dans les généralités, on voit difficilement comment ses membres pourront s'entendre au-delà du constat des insuffisances du système actuel.

D'entrée de jeu, la réalisatrice adéquate Joanne Marcotte, dont le film *L'illusion tranquille* avait décrété la faillite du modèle québécois, a dit épouser plusieurs des idées que M. Castonguay défend sur toutes les tribunes depuis plusieurs années. Dans son esprit, il est clair que «le monopole public en santé ne livre plus la marchandise».

En revanche, mon ex-collègue Michel Venne, aujourd'hui directeur général de l'Institut du Nouveau Monde, n'a jamais caché son attachement au caractère public, universel et gratuit des services de santé.

Dans un mémoire présenté l'an dernier en commission parlementaire, l'INM s'opposait résolument à la levée de la prohibition de l'assurance duplicative et insistait pour que les cliniques spécialisées affiliées œuvrent obligatoirement dans le cadre d'un financement public.

Dans une chronique qu'il signait dans *Le Devoir* en juin 2005, M. Venne se défendait de tout dogmatisme. Son rejet du privé se voulait plutôt le résultat d'une «analyse rationnelle des avantages et des inconvénients».

Ce qui ne l'empêchait pas de dénoncer du même souffle «l'appât du gain [qui] fait briller les yeux d'une minorité de médecins arrivistes et saliver quelques dirigeants égoïstes de compagnies d'assurances». On peut penser que le commissaire utilisera un vocabulaire quelque peu différent de celui du chroniqueur.

Au moment où Pauline Marois prétend vouloir moderniser la social-démocratie péquiste, le choix du directeur de l'INM envoie un message passablement ambigu. Peut-être a-t-on voulu rassurer ceux qui pourraient s'inquiéter de voir le PQ participer à un comité dont le président semble avoir déjà écrit le rapport.

Mme Marois a toujours eu ce don de jouer sur deux tableaux. Pendant la course au leadership de 2005, elle avait réussi à s'assurer des appuis aussi bien dans le camp des «lucides» que dans celui des «solidaires». Les uns comme les autres la croyaient de leur côté. Il y a cependant des limites à dire à la fois une chose et son contraire.

La nouvelle chef du PQ ne peut ignorer que la perte de confiance dans le système de santé a atteint un degré tel au sein de la population qu'il existe un véritable danger de jeter le bébé avec l'eau du bain. Qu'on aime Philippe Couillard ou non, son arrivée avait fait naître de grands espoirs. S'il n'a pas réussi à redresser la situation malgré les milliards engloutis dans l'opération, plusieurs risquent de conclure que le système est fondamentalement vicié. Dans ces conditions, il vaut peut-être mieux entretenir les vannes avant que le torrent n'emporte le barrage.

Si M. Venne assure avoir les coudees franches dans sa participation au comité Castonguay, il est moins certain que Mme Marois les ait au sein de son parti. Même si les militants péquistes lui ont fait un triomphe à Québec hier soir, tout ne lui sera pas permis, loin de là.

Elle réussira peut-être à imposer le dégel des frais de scolarité, mais remettre en cause l'universalité et la gratuité du système de santé est une tout autre affaire. Il est difficile d'imaginer Louise Harel et l'aile progressiste du PQ accepter un tel reniement. Sans parler de la faction syndicale.

M. Couillard en est un autre qu'il faudra surveiller attentivement au cours des prochains mois. Le ministre de la Santé s'est fait imposer un comité dont il n'avait nul besoin. Certaines de ses réflexions trahissent mal son agacement. Par exemple, cette remarque faite au *Soleil* à propos du ticket modérateur, dont M. Castonguay est un adepte: «Moi, je suis prêt à envisager toutes les options, mais j'aime la rigueur et je n'aime pas le simplisme.»

Les détracteurs de M. Couillard le dépeignent comme un apôtre de la privatisation du secteur de la santé. Les plus cyniques l'accusent même de laisser le réseau se dégrader pour mieux justifier sa privatisation.

S'il est vrai que certaines situations peuvent paraître aberrantes, rien n'autorise cependant à croire que le ministre vise autre chose qu'à prévenir une plus grande détérioration du système, compte tenu des moyens dont dispose l'État québécois.

S'il réussit à succéder à Jean Charest, on peut même penser que M. Couillard voudra ramener le PLQ aux «valeurs libérales» plutôt que de chercher à en faire un clone de l'ADQ, comme le premier ministre semble s'y appliquer. Pour le moment, M. Couillard ne tient pas le haut du pavé, mais le débat sur l'emplacement du CHUM a démontré qu'il pouvait avoir des idées passablement différentes.

mdavid@ledevoir.com

Port méthanier

## Québec et Ottawa autorisent le projet de Gros-Cacouna

Québec et Ottawa ont donné leur appui, hier, à un premier projet de port méthanier, celui de Gros-Cacouna, dans le Bas-Saint-Laurent, qui est évalué à plus de 500 millions de dollars.

Le gouvernement du Québec a signé le décret qui permettra au projet de se mettre en branle, a annoncé le ministre québécois des Ressources naturelles, Claude Béchard, en conférence de presse à Québec.

«Le Québec a besoin de gaz naturel, on est en bout de réseau», a expliqué M. Béchard. Il y a de moins en moins de gaz qui vient de l'Ouest. Ça fait partie de la diversification de nos sources d'énergie à nous.»

Par contre, les autorités n'ont pas encore donné le feu vert à la construction du gazoduc qui doit transporter le gaz jusqu'aux réseaux existants.

Le terminal servira au transbordement et au stockage de gaz naturel liquéfié, importé par voie maritime puis reconverti en gaz naturel. Il desservira le Québec, l'Ontario et le nord-est des États-Unis.

Le projet a été approuvé en novembre dernier par la Commission d'examen conjoint d'évaluation environne-

mentale, mise sur pied par les deux gouvernements.

Le projet de Gros-Cacouna devance donc celui de la société en commandite Rabaska, à Lévis, près de Québec. En mai, la Commission d'examen conjoint a remis son rapport sur ce projet aux ministres fédéral et provincial de l'Environnement, qui ne l'ont pas encore rendu public.

Le ministre Béchard a assuré que Québec ne favorisait pas Gros-Cacouna au détriment de Rabaska.

«Ce n'est pas à nous de faire ce choix-là, a-t-il déclaré. Nous, on a toujours dit qu'on ne voulait pas s'impliquer et prendre pour un projet ou pour l'autre.»

Energie Cacouna est composée de TransCanada Pipelines et de Petro-Canada, tandis que Rabaska a été fondée par Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France.

Le maire de Cacouna, Jacques Michaud, s'est évidemment réjoui de l'annonce.

«C'est certainement un accroissement de population, a-t-il dit. Des jeunes qui sont partis à l'étranger vont probablement revenir chez nous. C'est une bonne nouvelle pour le Bas-Saint-Laurent.»

La construction du terminal de Gros-Cacouna doit s'étaler sur trois ans et générer des retombées directes et indirectes de 237 millions de dollars au Québec, dont près de 135 millions pour la région du Bas-Saint-Laurent, selon Energie Cacouna.

La construction créerait au Québec, au total, près de 3700 emplois directs et indirects.

Pendant les 40 ans d'exploitation du terminal, le promoteur estime que l'impact économique direct et indirect serait de 21 millions par année au Québec. Près de 110 emplois directs et indirects seraient créés. La mise en service est prévue pour la fin de 2010. TransCanada exploitera le port méthanier et le gazoduc connexe tandis que Petro-Canada sera responsable de l'approvisionnement en gaz et de son transport maritime.

Le titre de TransCanada a reculé de quatre cents pour clôturer à 36,46 \$, hier à la Bourse de Toronto, tandis que celui de Petro-Canada a progressé de 12 cents à 55,32 \$.

Presse canadienne

## Reine d'Égypte



NASSER NURI REUTERS

LA MOMIE d'Hatchepsout, la plus célèbre reine de l'Égypte pharaonique, a été identifiée, en partie grâce à une molaire brisée, a annoncé, hier au Musée du Caire, le patron des antiquités égyptiennes, Zahi Hawass. Fille de Thoutmosis I, Hatchepsout régna 21 ans, de -1479 à -1458, sous la brillante 18<sup>e</sup> dynastie. Elle fit bâtir l'extraordinaire temple de Deir al-Baheiri, sur la rive ouest du Nil, théâtre d'un sanglant attentat en 1997. Grâce à une molaire brisée et à scanner en 3D, la preuve a été apportée que la momie royale, selon Hawass, est une des deux momies retrouvées il y a un siècle dans une tombe, la KV60, de la vallée des Rois, à Louxor. Elle gisait à même le sol de la cache funéraire découverte en 1903 par le Britannique Howard Carter. Laissée sur place avant d'être transférée, il y a un an, au Musée du Caire, il s'agissait en fait de la momie de la souveraine, «une femme dans la cinquantaine, obèse, et probablement morte d'un cancer», a dit Hawass.

## Des souverainistes font revivre le MSQ

KATHLEEN LÉVESQUE

Une poignée d'ardents souverainistes a décidé de ressusciter le Mouvement souverainiste du Québec (MSQ) afin de donner un nouvel élan à une cause dans «un creux de vague».

À l'inverse de la nouvelle chef du Parti québécois, Pauline Marois, il n'est pas question de cesser de parler de la mécanique référendaire puisque c'est intimement lié à la poursuite d'un idéal, estime le porte-parole du MSQ nouvelle version, François St-Louis. «C'est une erreur de la part de Mme Marois. Elle va devoir écouter les militants. Mais c'est vrai que le PQ est en reconstruction, je ne sais pas s'ils ont le temps de s'occuper de souveraineté», fait-il valoir.

Pour recréer «un momentum favorable», le MSQ renaît donc de ses cendres ce soir. Une assemblée publique a été convoquée ce soir dans le Vieux-Montréal. Discours patriotiques, rappels historiques, musique et chansons sont au programme, en plus du lancement officiel de l'organisme.

«Il y a un vide au Québec. Et c'est pire depuis que le Parti québécois a été relégué au rang de deuxième parti d'opposition. On est dans un creux de vague, mais ce n'est pas en laissant aller les choses qu'on va avancer. Les partis qui se disent souverainistes, natio-

nalistes ou autonomistes doivent se compromettre», croit M. St-Louis.

Le MSQ entend adopter un plan de match qui ira au-delà des assemblées militantes. Lors de sa création, en 1990, dans les suites de Meech, le MSQ avait beaucoup fait parler de lui. C'est lors d'un rassemblement du MSQ que Lucien Bouchard, alors chef du Bloc québécois, avait présenté la candidature de Gilles Duceppe pour l'élection partielle dans Laurier-Sainte-Marie. M. Duceppe est devenu le premier député bloquiste. Deux ans plus tard, le MSQ avait érigé en plein cœur de Toronto un immense panneau publicitaire sur lequel était inscrite, en anglais, cette mention: «La solution pour le Canada: la souveraineté du Québec.» Par la suite, Gilles Rhéaume avait pris la présidence du mouvement, s'est éteint en 2000.

François St-Louis ne se laisse pas décourager par les derniers résultats électoraux. Il ne faut pas faire d'équation avec le sentiment souverainiste, croit-il. Quant aux gestes du premier ministre canadien, Stephen Harper, comme la reconnaissance du Québec comme nation, M. St-Louis estime que ce n'est que de la poudre aux yeux. «C'est sûr que le Québec se tient debout à l'UNESCO: on n'a pas de chaise!», laisse-t-il tomber.

Le Devoir

EN BREF

## Pénurie de logements

Bien que la situation se soit améliorée, de façon générale au Québec, la pénurie de logements porte encore sur les grands logements et les logements abordables, conclut l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. Dans sa note publiée hier, à quelques jours de la date fatidique du 1er juillet, jour du déménagement au Québec, l'Institut confirme que malgré le «dessalement» du marché du logement en général, au Québec, des problèmes d'accessibilité demeurent, frappant les familles nombreuses et les familles à faible revenu. La situation s'est ainsi améliorée à Montréal, avec un taux d'occupation moyen des

logements de 2,7 %, mais elle continue d'être serrée à Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, avec des taux respectifs de 1,5 %, 1 % et 1,2 %. On considère que le point d'équilibre entre l'offre et la demande est atteint à 3 %, en général. Les chercheurs signalent que le taux d'inoccupation des logements dont le loyer mensuel est inférieur à 500 \$ est sous la barre de 1,4 % dans tous les grands centres du Québec. Au cours d'une rencontre avec la presse hier, un des deux chercheurs, Philippe Hurlé, a reconnu que ces constatations datent déjà de quelques années. Mais selon lui, cela ne fait que prouver que le problème n'est pas réglé. «C'est triste mais c'est un peu ça.» — PC

## Les villes défusionnées font peu de demandes d'information

KATHLEEN LÉVESQUE

Les 15 villes défusionnées sur l'île de Montréal ont très peu utilisé les mécanismes officiels de demande d'information mis à leur disposition dans le cadre du conseil d'agglomération. Depuis janvier 2006, seulement cinq demandes ont été formulées.

Ces chiffres fournis par la Ville de Montréal ne tiennent toutefois pas compte des informations qui ont pu être transmises d'un fonctionnaire à l'autre ou des sommaires décisionnels qui accompagnent les propositions. Mais qu'à cela ne tienne, les Dorval, Baie-d'Urfé, Hampstead et autres Kirkland estiment être maintenus dans le noir.

«On ne devrait pas avoir à demander l'information. C'est notre conseil à nous aussi, alors que les élus montréalais ont accès aux fonctionnaires. Si tout le monde paie la facture, tout le monde doit avoir accès à l'information», a soutenu hier Karen Marks, mairesse de Westmount et porte-parole de l'association des villes reconstruites.

Le gouvernement a déposé la semaine dernière un projet de loi qui sera débattu à l'automne et qui crée un secrétariat au conseil d'agglomération. Les intentions gouvernementales ont fait sortir de ses gonds le maire Gérard Tremblay, qui craint notamment un déséquilibre fiscal entre Montréal et les villes reconstruites.

Mais pour Karen Marks, l'attitude démontre que le maire Tremblay ne s'occupe pas, à titre de président de l'agglomération, du bien de tous les citoyens de l'île de Montréal. Mme Marks est formelle: le conseil d'agglomération est une structure antidémocratique où la transparence est un concept méconnu de la part de la Ville de Montréal. C'est d'autant plus vrai, selon elle, que l'information est choisie et donnée au compte-gouttes par le comité exécutif de l'agglomération qui est aussi celui de la Ville de Montréal.

«Quand on téléphone à la Ville de Montréal, ce ne sont pas nos employés. Ils ne se sentent pas obligés de répondre. Il y a une grande résistance due à la structure même», a affirmé Mme Marks.

Cette dernière cite l'exemple récent d'une proposition d'augmenter les tarifs d'eau qui touche, entre autres, les villes reconstruites. «Il n'y avait aucun document pour justifier la proposition. Ce n'est pas raisonnable», a fait valoir Mme Marks.

Au cours des derniers mois, l'association des villes reconstruites a commandé une analyse du conseil d'agglomération qui conclut à un manque de transparence dans l'utilisation des fonds et un problème d'imputabilité des fonctionnaires et des élus afin d'«assurer la protection des minoritaires contre les abus».

Vendredi dernier, le ministre Raymond Bachand, responsable de la région de Montréal, s'est porté à la défense des villes reconstruites. Il a jugé que le maire Tremblay charrie lorsqu'il dénonce l'instauration d'un secrétariat indépendant de Montréal.

Hier, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a critiqué à son tour le maire de Montréal pour avoir haussé le ton. «M. Tremblay a été très dur envers le gouvernement dans ses propos», a-t-il déclaré alors qu'il était de passage à Montréal.

«Une fois que tu as autorisé les défusions, il faut que tu permettes à ces gens-là d'avoir un mode de fonctionnement. Il y a des choses dans ce que le gouvernement étudie qui sont valables. Pour ce qui est du modèle dans son ensemble, il faudra écouter ce que la Ville de Montréal et les autres villes ont à dire», a affirmé Mario Dumont.

Bien que ce dernier prône l'abolition des conseils d'agglomération, il n'exclut pas la possibilité de voter en faveur du projet de loi.

Le Devoir

Andrée JOLICŒUR  
Luce SABOURIN

TRousse DE DÉPANNAGE EN LECTURE 7 BOITIERS

Pour répondre aux demandes des parents, des enseignants et des orthopédagogues.

Cahiers — 10,45 \$ chacun  
Boîtiers 1, 4, 5, 6, 7 — 73,50 \$ chacun  
Boîtiers 2, 3 (incluant affiches) — 99,75 \$ ch.

GUÉRIN, éditeur Itée  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

## LES ACTUALITÉS



Quand l'été chauffe les trottoirs, qu'on a joué les touristes, fréquenté les festivals, plongé dans les piscines et flâné aux terrasses, que reste-t-il pour encore apprécier la ville et même s'en étonner? Des coins inexplorés, des gens méconnus, des activités inusitées. De Montréal, Ottawa et Québec, nos journalistes vous font part de ce qu'ils ont déniché.

## Un été passé à regarder le bouchon

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

«**J'** aime la pêche. Je ne connais pas de plus grand plaisir que de m'installer le soir au bord de l'eau et de surveiller mon bouchon.» Ces paroles de Trigorine dans *La Mouette* de Tchekhov pourraient bien sortir de la bouche de centaines de Montréalais qui s'installent au bord du fleuve pour y lancer un fil de nylon lesté d'un plomb et d'un hameçon couvert d'un appât.

Le soir et pendant ses journées de congé, Jonathan Paquet pêche dans l'est de l'île, au parc Bellerive. En semaine, il travaille à une grosse presse à métal, dans l'industrie lourde. Samedi, il pêche depuis 10h, immobile devant le courant du fleuve, et il était maintenant 18h... «Je vais pêcher un bon 12 heures aujourd'hui. Ce matin, j'en ai attrapé deux beaux gros, des esturgeons de cinq livres et de sept livres. Depuis, rien. Ça n'a même pas mordu!» Plusieurs comme lui partent à la pêche pour ce plaisir de l'action promise dans l'inaction la plus complète.

Mais Jonathan Paquet, comme la majorité des pêcheurs de l'île, remet ses prises à l'eau dès qu'il les a bien vues et bien montrées. «J'en mangerais bien, du poisson du fleuve, mais je n'ai pas confiance. Jacques Cartier disait que c'était l'eau la plus claire qu'il ait jamais vue, ici. Regardez maintenant, avec les raffineries et tout! Si on laisse le fleuve tranquille 50 ans, je vais en manger, mais là...»

Pour Christian Constantineau, la pêche est un plaisir quasi quotidien avec ses amis. «Ça fait 35 ans que je pêche ici. J'ai toujours aimé ça.» Aux abords du port de Montréal, près des réservoirs pétroliers, plusieurs pêcheurs s'installent comme lui, une bouteille de bière à la main, surtout en fin de journée. «L'autre jour, il y a eu une sirène qui s'est déclenchée à la raffinerie, juste à côté. On dirait qu'il y avait une fuite, quelque chose de majeur. Ça faisait un bruit terrible. Les pompiers sont venus, les ambulances, la police, tout le monde. Comme ce n'était pas de notre côté, nous, on a continué à pêcher tranquille...»

Presque personne ne mange le produit de sa pêche parmi les pêcheurs du parc Bellerive, «sauf les Asiatiques», répète-t-on. Annie Beausoleil vient pêcher seulement pour le plaisir de la prise. «Je mange seulement le poisson que je prends dans les lacs du nord.» Daniel Margineau arrête même de pêcher à la mi-juin, convaincu que certains poissons sont plus susceptibles de porter des tares toxiques à mesure que l'été approche et que l'eau se réchauffe. En matière de pêche, les mythes sur la valeur du poisson sont presque toujours plus gros au bord du fleuve que les poissons eux-mêmes. Pourtant, plusieurs poissons du fleuve, surtout lorsqu'ils sont de petite taille, sont réputés parfaitement sans risque, selon les experts.

### Les histoires

**Chouiiiiich!** On met sa ligne à l'eau tout en racontant aux voisins ses histoires de pêche de la veille avant de meubler demain de celles d'aujourd'hui. Puis, soudain, parfois après plusieurs heures d'un calme absolu, la ligne se tend brusquement, la canne à pêche se cabre et le frein du moulinet s'active. «C'est un gros! C'est un gros! Les plus gros, c'est toujours dans le Saint-Laurent! Pas ailleurs!»

Après 20 minutes de lutte avec son poisson, le pêcheur prend le dessus.

«Regarde ça! Il est gros!», lance Éric. Le camarade de pêche, celui qui est toujours là mais dont personne ne connaît ni le nom exact ni l'occupation, s'approche rapidement du bord de l'eau tout en prenant garde à ne pas se couper sur des tessons de bouteilles et à ne pas glisser sur un vieux sac en plastique. Voilà la prise hors de l'eau! Un monstre. Le poisson d'entre les poissons. Celui de la journée. Peut-être même celui de l'été.

Cet esturgeon a deux grosses sangsues collées à la peau. C'est à cause de ces parasites, entre autres, que ce poisson de fond sent à l'occasion le besoin pressant de monter à la surface et de jaillir des eaux, histoire de dé-



«On n'a pas encore notre pesée, hein? Ah! maudit, c'est pas grave... On va lui donner un poids pareil! Il fait au moins dix livres, hein les gars? Ouais, dix livres. Au moins!»

ger ses passagers clandestins. Vous croyez le fleuve vraiment lisse et calme tel qu'on le voit depuis les hauteurs des ponts qui l'enjambent? Regardez-le un moment de plus près, juste pour voir ces nageoires puissantes briser la surface de l'eau au moment le plus inattendu!

«On n'a pas encore notre pesée, hein? Ah! maudit, c'est pas grave... On va lui donner un poids pareil! Il fait au moins dix livres, hein les gars? Ouais, dix livres. Au moins!» Après quatre ou cinq minutes à la soupeser et à examiner de tout côté ce trophée vivant, les pêcheurs le remettent à l'eau en lui donnant une petite tape sur le dos tout en le retenant un peu au préalable, «le temps qu'il reprenne son air».

Le gros poisson se laissera-t-il de nouveau séduire par une boule de vers grouillants autour d'un gros hameçon? «Ça arrive qu'on en reprenne qui ont encore un hameçon d'accroché à la bouche», explique Christian

Constantineau. Mais en général, ça guérit vite, surtout chez les gros comme ça, et on ne voit plus aucune trace d'une autre pêche.»

Pas de photo de ce gros poisson du fleuve, à part celle pour *Le Devoir*. Pas de mesure non plus. Tout est cependant bien inscrit dans l'imaginaire des pêcheurs. Et cela finit bien sûr par produire une sorte de panthéon virtuel du poisson où, avec le temps, on a l'impression que les carpes, les perchaudes, les esturgeons et les dorés capturés n'ont pu être hissés à terre que grâce à un des treuils utilisés pour décharger les navires.

Pour ces contemplateurs du fleuve que sont tous les pêcheurs à l'appât, la pêche est aussi une façon commode de conclure une trêve, plus ou moins longue, avec le monde tel qu'il va.

Le Devoir

## De nouveaux labos pour traquer le VIH en toute sécurité

PAULINE GRAVEL

Étudier le virus d'immunodéficience humaine (VIH) ne se fait pas sans danger. L'Institut de recherches médicales Lady Davies de l'Hôpital général juif inaugurerait hier des laboratoires dotés d'équipements qui assurent la manipulation de ce virus en toute sécurité.

On n'entre pas comme dans un moulin dans ces laboratoires où on cultive le virus et analyse des échantillons sanguins de patients sidéens. Une carte est requise pour franchir une série de portes qui donnent d'abord accès à un sas où les personnes qui souhaitent pénétrer dans le laboratoire doivent revêtir un sarrau, deux paires de gants, un bonnet, des couvre-chaussures, un masque et des lunettes stériles. De même, à leur sortie, chaque personne laisse ses survêtements potentiellement contaminés dans une petite pièce étanche, où ils seront récupérés et stérilisés dans un autoclave qui les restituera à l'extérieur du laboratoire.

«La porte qui donne accès au sas d'entrée et à celui de sortie ne s'ouvre que si l'autre porte permettant d'en sortir a été préalablement refermée. L'ensemble du laboratoire est soumis à une pression négative afin que rien ne sorte vers l'extérieur», précise la chercheuse Anne Gagnon. En effet, les installations de bioconfinement de niveau 3 de ce laboratoire font en sorte que les eaux usées et l'air ventilé ne sortent du laboratoire qu'après avoir été filtrés et purifiés. Néanmoins, les mesures de sécurité auxquelles ce laboratoire est soumis ne sont pas aussi strictes que celles du laboratoire de Winnipeg, dont le bioconfinement atteint le niveau 5 requis pour la manipulation de virus nettement plus contagieux, comme l'Ebola, le SRAS et celui de la variole.

Puisque le laboratoire répond maintenant aux normes édictées par Santé Canada, le Dr Mark Wainberg, directeur de la recherche à l'Hôpital général juif et expert de renommée internationale sur le VIH/sida, espère décrocher des bourses de la Fondation Bill Gates afin de permettre à des chercheurs africains de venir poursuivre leur formation et leur entraînement dans ces lieux à la fine pointe de la technologie. Il souhaite vivement qu'en retournant ensuite dans leur pays, ces chercheurs rendront plus accessibles les retombées de la recherche sur le VIH/sida aux habitants du continent noir, les plus durement touchés par cette maladie.

### Recherches

Dans ce nouveau laboratoire, les chercheurs de McGill cultivent le virus du sida en présence de cellules humaines (des cellules du sang comme les lymphocytes ou des monocytes) qu'il infecte, explique Mme Gagnon. Parfois, le virus cultivé a été modifié génétiquement afin de voir si l'amputation d'un gène — et, plus concrètement, de la protéine qu'il synthétise — bloque ou non la multiplication du virus. Mme Gagnon s'intéresse particulièrement aux relations entre le virus et les cellules qu'il infecte. «Il y a des interactions entre les protéines virales et des protéines cellulaires qui sont indispensables à la réplication du virus», explique la chercheuse. Si on arrive à bien déterminer comment se passe cette interaction entre le virus et la cellule, on pourra arriver à interrompre cette interaction, à bloquer la réplication du virus et, à terme, à stopper la maladie. C'est un long processus entre la recherche fondamentale, la recherche d'inhibiteurs et la mise en marché.»

Quant à lui, le Dr Wainberg analyse des échantillons sanguins de patients sidéens et dresse la séquence génétique des différents virus qu'ils contiennent dans le but de découvrir leurs particularités génétiques et protéiques. «Nous tenterons d'isoler les protéines qui peuvent donner lieu à des résistances. Celles-ci orienteront ensuite notre recherche de nouveaux médicaments», précise-t-il.

A ce jour, différents sous-types de virus qui se distinguent par leur capacité à se multiplier et à développer une résistance plus ou moins rapidement aux médicaments ont été découverts. On connaît notamment le sous-type B, qui domine au Québec, et le sous-type C, responsable de 85 % des nouvelles infections en Afrique subsaharienne et de plus de 50 % de celles qui éclosent à travers le monde, souligne l'éminent chercheur. Dans le nouveau labo, l'équipe du Dr Wainberg s'appliquera à mettre au point des tests diagnostiques qui permettront de différencier clairement ces deux sous-types et ainsi de prévoir l'utilisation des médicaments les plus appropriés à chaque patient.

Le Devoir

## De dangereux cocktails chimiques sur les rails

JEAN NUMA GOUDOU

La hausse du nombre d'accidents depuis 2002, le bruit et le transport des matières dangereuses ont dominé les débats à la neuvième séance du Comité consultatif de l'examen de la loi sur la sécurité ferroviaire, qui s'est tenue à Montréal hier. En décembre 2006, le gouvernement fédéral avait ordonné cette analyse au vu d'une cascade de déraillements ayant causé des «morts, de sérieuses blessures et des dégâts importants à l'environnement» en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec. Le Canadien National, un inspecteur de Transports Canada et le maire de Salaberry-de-Valleyfield, entre autres, ont été entendus par le comité.

Chaque année, plus de 50 % des accidents ferroviaires sont causés par des sorties de voie. Suivent les accidents aux passages à niveau et les collisions de trains. Un des accidents les plus spectaculaires s'est produit à Québec le 7 janvier dernier quand 24 des 121 wagons d'un train de marchandises ont déraillé en plein quartier résidentiel de Montmagny. En 2005, 500 000 poissons de la rivière Cheakamus, en Colombie-Britannique, sont morts à la suite du déversement d'un chargement d'hydroxyde de sodium lors d'un déraillement de train. Au total, le nombre d'accidents ferro-

viaires au pays est passé de 985 en 2002 à 1142 en 2006.

Hier, Eka, une entreprise de Salaberry-de-Valleyfield qui produit du chlorate de sodium, a attiré l'attention du comité sur le fait que les compagnies de chemin de fer mettent indifféremment sur un même chargement des produits incompatibles, du chlorate de sodium avec de l'acide, par exemple. L'interdiction de telles pratiques pourrait prévenir les catastrophes chimiques en cas de déraillement, a fait valoir Christian Bourassa, chargé de la gestion responsable pour Eka.

Le Canadien National (CN), seule compagnie ferroviaire présente à la séance d'hier, dément que les marchandises qu'elle transporte représentent un danger pour les populations ou pour l'environnement. Julie Sénécal, des affaires publiques du CN, a fait valoir que la Loi sur le transport des matières dangereuses est respectée. Interrogée par *Le Devoir* par la suite, Mme Sénécal n'a pas été en mesure de préciser si le chlorate de sodium était couvert par cette loi.

Devant le développement des villes et des populations depuis le dernier tracé du réseau ferroviaire (fin 1800-début 1900), l'activité des chemins de fer devient problématique. «Ils sont devenus un obstacle assez particulier», a noté devant le comité le maire de Salaberry-de-Valleyfield, Denis Lapointe, en raison notam-

ment du bruit qu'ils font et des matières dangereuses qu'ils transportent. Qui plus est, les compagnies esquivent toute communication «quand vient le moment de parler de coûts de relocalisation», a-t-il ajouté. Avec des entreprises ferroviaires américaines, il faut parfois l'intervention du ministre fédéral des Transports, Lawrence Cannon, afin «d'obtenir même un rendez-vous», s'offusque M. Lapointe.

Pierre-André Côté, du comité consultatif, a dit déceler au Québec un retard en matière de législation en aménagement par rapport à l'Ontario. Les villes ontariennes sont obligées de consulter les compagnies de chemin de fer pour tout projet d'aménagement, une loi unique au Canada. La sécurité ferroviaire relève des entreprises, mais le gouvernement fédéral veille à l'application de la loi et se charge de l'inspection des voies ferrées depuis la privatisation, au début des années 90, du CN et du Canadien Pacifique (CP).

La séance d'hier est la seule étape québécoise d'une tournée pancanadienne qui a commencé le 1er avril et qui prendra fin le 31 juillet. Le rapport final sur l'examen de la Loi sur la sécurité ferroviaire est attendu en octobre prochain.

Le Devoir



ARCHIVES REUTERS

## LE MONDE

Grande-Bretagne

## Gordon Brown promet le changement

Tony Blair va «travailler intensément» pour la paix au Proche-Orient

BRIGITTE DUSSEAU

Londres — Gordon Brown a promis hier d'être le premier ministre britannique du changement en succédant à Tony Blair qui, peu après avoir mis un point final à ses dix ans au pouvoir, a été nommé émissaire du Quartette pour le Proche-Orient.

M. Brown, 56 ans, ministre des Finances et rival de longue date de M. Blair, attendait ce moment depuis des années. «Et maintenant, que le changement commence», a-t-il déclaré après que la reine Elizabeth lui eut demandé de devenir son onzième premier ministre et de former un nouveau gouvernement lors d'une audience privée au palais de Buckingham.

Souriant et détendu, M. Brown, accompagné de son épouse Sarah, a promis de répondre de son mieux aux «aspirations de tout le pays» et de rassembler «au-delà des étroits intérêts» partisans, dans son premier discours de premier ministre. «Je construirai un gouvernement de tous les talents», a-t-il déclaré lors de cette brève allocution devant la célèbre porte noire du 10, Downing Street.

M. Brown doit rendre publique aujourd'hui la composition de son nouveau gouvernement.

Le président américain George W. Bush et le président français Nicolas Sarkozy ont été parmi les premiers à le féliciter hier.

M. Brown s'était rendu au palais



NIGEL RODDIS REUTERS

À gauche, Tony et Cherie dans le nord de l'Angleterre; à droite, Gordon et Sarah en route vers le palais de Buckingham.



STEPHEN HIRD REUTERS

de Buckingham sur les talons de Tony Blair qui, après avoir dominé la vie politique britannique pendant dix ans, a présenté en début d'après-midi sa démission à la reine Elizabeth.

«Je vous souhaite à tous bonne chance, amis ou adversaires, et voilà, c'est la fin.» La voix étranglée par l'émotion, M. Blair, 54 ans, avait auparavant pris congé des parle-

mentaires lors de sa dernière séance hebdomadaire de questions à la Chambre des communes.

Les députés ont applaudi debout sa sortie à l'issue d'une séance historique où plaisanteries se sont mêlées aux hommages, parmi lesquels celui, très remarqué, du pasteur nord-irlandais Ian Paisley.

Et Tony Blair a défendu pour la dernière fois sa décision controver-

sée d'engager son pays dans la guerre en Irak, la tâche indélébile sur son bilan. Il a également affirmé que la «priorité absolue» pour parvenir à régler le conflit israélo-palestinien était une «solution avec deux États» mais que cela demanderait «une énorme intensité de travail et de concentration».

Peu après, le Quartette sur le Proche-Orient a confirmé sa no-

mination comme émissaire international, une fonction pour laquelle Tony Blair n'avait pas caché son intérêt.

M. Blair aura pour mission de galvaniser les efforts pour donner un État aux Palestiniens.

M. Blair «a démontré depuis longtemps son engagement» pour la question palestinienne. «En tant qu'émissaire, il mobilisera l'assistance internationale aux Palestiniens en travaillant étroitement avec les pays donateurs et les organes de coordination existants», a précisé la porte-parole de l'ONU, Michèle Montas.

Une fois cette nomination annoncée depuis New York, Tony Blair a fait savoir qu'il démissionnait de son poste de député, sa dernière fonction électorale au Royaume-Uni. Il était député de Sedgfield (nord-est) depuis 1983. C'est de là qu'il avait lancé en 1994 sa campagne pour devenir le nouveau chef d'un parti travailliste modernisé, porté au pouvoir en triomphe en 1997.

C'est de là encore qu'il avait annoncé le 10 mai dernier qu'il démissionnerait le 27 juin, usé par le pouvoir et poussé vers la sortie par l'impatience des «brownites».

Et c'est encore là que le citoyen Blair est venu se ressourcer hier soir, arrivé en train depuis Londres avec son épouse Cherie, après avoir tourné la dernière page de ses dix ans au pouvoir.

Agence France-Presse

## Les prisons américaines sont remplies, surtout par des Noirs

Washington — La population carcérale américaine, la plus importante au monde, s'élevait à 2,24 millions de détenus à la mi-2006, soit une hausse de 2,8 % par rapport à l'année précédente, selon les dernières statistiques gouvernementales rendues publiques hier.

La hausse du nombre de personnes incarcérées est régulière aux États-Unis, où le nombre de détenus, aujourd'hui équivalent à la population de la Lettonie, a progressé de plus de 40 % au cours des dix dernières années.

Cependant, le nombre de places dans les établissements pénitentiaires a augmenté presque parallèlement au nombre de détenus: au 30 juin 2006, les prisons locales étaient remplies à 94 % de leur capacité, les prisons des États, entre 99 % et 114 %, et les prisons fédérales, à 134 %.

En moyenne, un habitant sur 133 est en prison aux États-Unis. En France, cette proportion est de 1 pour 1000.

Les dernières statistiques confirment aussi les fortes disparités, en fonction des États mais surtout du sexe et de la race: plus de neuf détenus sur dix sont des hommes, et les hommes noirs, qui représentent moins de 7 % de la population totale du pays, comptent pour 37 % de sa population carcérale.

Toujours parmi les hommes, la moyenne des Blancs incarcérés est de 0,7 %, celle des Hispaniques, 1,9 %, et celle des Noirs, 4,8 %, montant à plus de 11 % pour les hommes noirs âgés de 25 à 34 ans.

Agence France-Presse

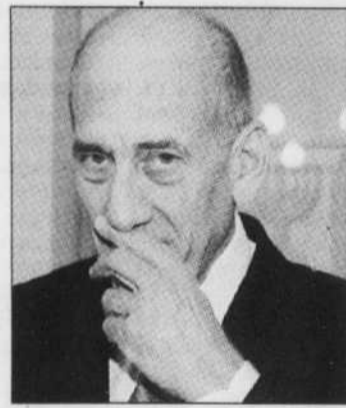
## Tiendrez-vous promesse, M. Olmert?

GUY TAILLEFER

Si le premier ministre israélien Ehoud Olmert est sérieux quand il promet une amélioration «spectaculaire» des conditions de vie des Palestiniens en Cisjordanie, alors il lui faut démanteler dans les brefs délais des centaines de points de contrôle militaires et de barrages routiers qui enclavent ces territoires occupés, soutient l'organisation pacifiste israélienne La Paix maintenant.

Cette organisation met M. Olmert au défi de supprimer 58 des 93 points de contrôle surveillés par des soldats et la quasi-totalité des 467 barrages routiers en Cisjordanie. La Paix maintenant évalue que les impératifs de sécurité évoqués par l'État israélien justifient la présence de seulement 35 des postes militaires mis sur pied pour contrôler l'accès des Palestiniens de Cisjordanie en Israël, qui occupe les territoires palestiniens depuis 1967.

Les gouvernements israéliens successifs ont multiplié les contrôles depuis le déclenchement de la Deuxième Intifada, en 2000, et amorcé deux ans plus tard la construction d'une «clôture de sécurité» autour de la Cisjordanie, affirmant que c'était la seule façon d'empêcher les groupes extrémistes palestiniens de commettre des attentats. L'ONU et bon nombre d'ONG nationales et internationales ont cependant très bien documenté le fait que ces restrictions à la liberté de mouvement ont gravement contribué à étouffer



REUTERS

Ehoud Olmert

l'économie palestinienne et à nuire à la qualité de vie de centaines de milliers de Palestiniens.

Sans donner de détails, Israël a promis d'améliorer de façon «spectaculaire» les conditions de vie en Cisjordanie, au lendemain du sommet de Charm el-Cheikh, en Égypte, convoqué en appui au président palestinien Mahmoud Abbas dans sa lutte contre le Hamas, qui a pris le pouvoir dans la bande de Gaza.

La Paix maintenant souligne que la plupart des postes de contrôle et des barrages routiers sont situés à l'intérieur même de la Cisjordanie et que, par conséquent, il faut nécessairement, pour un Palestinien, en franchir un autre pour entrer en Israël. «Ce faisant, ces barrages intérieurs n'ont aucune raison d'être au chapitre de la sécurité», fait valoir l'organisation.

Le Devoir

## Onze Palestiniens sont tués lors d'incursions israéliennes à Gaza

Gaza — Onze Palestiniens ont été tués et plus de 40 blessés hier lors d'opérations militaires israéliennes menées dans la bande de Gaza, les premières de cette ampleur depuis la prise du pouvoir dans ce territoire par les islamistes du Hamas, le 15 juin.

Par ailleurs, Tony Blair, qui a démissionné de son poste de premier ministre de Grande-Bretagne, a été nommé émissaire du Quartette international pour le Proche-Orient (Union européenne, Russie, États-Unis, ONU), qui cherche à relancer le processus de paix israélo-palestinien, a annoncé l'ONU.

Les onze Palestiniens tués, huit activistes et trois civils, dont un garçon de 12 ans, l'ont été par des tirs ou des obus israéliens dans le quartier de Choujaïya, dans la ville de Gaza, et à Khan Younés, dans le sud du territoire palestinien, selon des sources médicales.

Lors de deux incursions, des combats ont opposé les soldats israéliens à des activistes. Le Hamas et le Djihad islamique, dont six membres ont été tués, ont affirmé que leurs combattants avaient tiré des roquettes de type RPG sur les troupes israéliennes.

Au moins 40 Palestiniens ont été blessés par les tirs de l'armée israélienne, qui a utilisé des blindés et bulldozers dans les deux secteurs, selon les sources médicales. Deux soldats ont été légèrement blessés.

Un porte-parole militaire israélien a confirmé «des opérations dans la ville de Gaza et à Khan Younés» et précisé que «des Palestiniens ont tiré des roquettes anti-chars contre nos troupes intervenues pour faire face à des menaces terroristes».

Ce regain de violence survient deux jours après un sommet qui a réuni à Charm el-Cheikh, en Égypte, le premier ministre israélien Ehoud Olmert et le président palestinien Mahmoud Abbas aux côtés du roi Abdallah II de Jordanie et du président égyptien Hosni Moubarak.

Ce sommet visait surtout à renforcer M. Abbas, chef du Fatah, face au Hamas, qui a pris le contrôle de toute la bande de Gaza le 15 juin après avoir défait les

forces fidèles au Fatah au terme d'une semaine de combats qui ont fait 115 morts.

Dans cette perspective, M. Olmert a annoncé la libération prochaine de 250 prisonniers du Fatah et s'est engagé à «transférer sur une base régulière» à l'Autorité palestinienne des centaines de millions de dollars en revenus fiscaux collectés et gelés depuis de nombreux mois par Israël.

Ce regain de violence survient deux jours après un sommet en Égypte

M. Abbas a condamné «les actes criminels» israéliens après les incursions à Gaza alors que le Hamas a dénoncé un «massacre barbare» qui constitue «le premier fruit sanglant du sommet de Charm el-Cheikh».

Sur le plan diplomatique, l'ONU, en annonçant la nomination de M. Blair comme émissaire du Quartette, a affirmé que l'ancien premier ministre britannique «sera soutenu dans sa tâche par une petite équipe d'experts qui sera basée à Jérusalem et secondée par des pays et des institutions partenaires».

Plus tôt, M. Blair avait affirmé qu'une «solution avec deux États» pour Israël et les territoires palestiniens était «une priorité absolue». La solution de deux États est prévue dans la Feuille de route, le plan de paix élaboré par le Quartette mais resté lettre morte depuis son lancement, en 2003.

De son côté, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov s'est entretenu avec M. Olmert à Jérusalem et M. Abbas à Ramallah, en Cisjordanie.

Réunis pour leur part à Amman, le roi de Jordanie Abdallah II et le roi saoudien Abdallah ont mis en garde contre les divisions palestiniennes et réaffirmé leur soutien à M. Abbas. Ce dernier doit aussi rencontrer le roi saoudien à Amman avant de se rendre en Suisse et à Paris, où il s'entretiendra avec le président Nicolas Sarkozy.

Alors que le Qatar a appelé à la reprise du dialogue interpalestinien, le président Moubarak a estimé prématuré un tel dialogue. Selon M. Moubarak, près de 4000 Palestiniens ont fui en Égypte après les combats à Gaza.

Agence France-Presse

## Le rationnement de l'essence provoque de la violence en Iran

PIERRE CELERIER

Téhéran — Le rationnement d'essence en Iran, entré en vigueur hier, a donné lieu à des actes de violence aux pompes à essence, devant lesquelles se sont écriées d'interminables files de voitures.

Douze stations-service ont été incendiées dans la seule capitale, selon les services des pompiers de Téhéran, alors que la radio d'État a fait état de «plusieurs stations endommagées par des éléments agitateurs» après l'annonce du rationnement mardi soir.

«Quatre-vingt personnes ont été arrêtées. Elles sont accusées de destruction de biens publics», a déclaré Ali Namazi, un responsable judiciaire, cité par l'agence Fars. Ces fauteurs de troubles ont été emprisonnés.

La situation est restée tendue dans plusieurs stations-service de la capitale, avec des automobilistes en colère se heurtant parfois à la police. Avant l'aube, des manifestations ayant mis le feu à une station d'essence dans un quartier populaire du nord-ouest de Téhéran ont ensuite lancé des pierres contre les forces de l'ordre et scandé des

slogans particulièrement durs contre le président Mahmoud Ahmadinejad.

«Canon, char, feu de joie, Ahmadinejad doit être tué», ont-ils même crié dans le quartier de Pounak, selon des témoins.

Le président a été élu en 2005 sur la promesse, entre autres choses, de mettre «l'argent du pétrole sur la table des gens». Mais les finances de l'État, quatrième producteur de pétrole mondial, sont plombées par le déficit de production d'essence, dont l'Iran importe environ 40 % de ses besoins.

Le plan de rationnement a été annoncé par surprise, quelques heures seulement avant son entrée en vigueur mardi à minuit. Prévu pour durer initialement quatre mois, il accorde un quota de 100 litres d'essence par automobile et par mois. Ce montant est porté à 800 litres pour les taxis officiels et à 600 pour les taxis privés et officiellement enregistrés.

Les automobilistes sont d'autant plus inquiets que le gouvernement n'a pas prévu à ce stade la possibilité d'achat d'essence hors quota.

Le ministre du Pétrole, Kazem

Vaziri-Hamaneh, a expliqué que le gouvernement se donnait deux mois pour décider d'un quota supplémentaire d'essence, qui serait alors vendu à un «prix libre».

Le matin, d'énormes files d'attente, de plusieurs kilomètres pour certaines, s'étaient formées aux abords des pompes, qui étaient protégées par des policiers armés. Le phénomène n'était pas limité à la capitale, qui concentre environ la moitié des plus de sept millions de voitures que compte l'Iran. Dans l'est du pays, des automobilistes en sont venus aux mains devant les pompes à essence, selon l'agence Fars.

La capacité insuffisante de raffinage de l'Iran est aggravée par l'explosion de la consommation, avec l'arrivée continue sur le marché de nouveaux véhicules sans que les anciens quittent les routes.

Selon Ali Farahani, directeur de la distribution des produits pétroliers, le budget alloué à l'achat d'essence pour l'année iranienne se terminant le 20 mars 2008, soit 2,5 milliards \$US, sera épuisé avant fin juillet.

Agence France-Presse

## Intempéries au Pakistan

Gwadar — Au moins 256 personnes sont mortes et 250 000 sont sans abri dans le sud du Pakistan, balayé en quatre jours par une tempête, des orages et un cyclone, un avant-goût de l'impact du réchauffement climatique, ont prévenu les Nations unies.

Le cyclone tropical Yemyin, avec des vents de 130 km/h, a tué au moins 21 personnes depuis mardi, après avoir frappé les côtes des provinces méridionales du Balout-

chistan et du Sindh, dont Karachi est la capitale, ont annoncé les autorités hier. «Je pense que les victimes sont plus nombreuses», avertit le porte-parole du gouvernement du Baloutchistan, Raziq Bugti.

Le sud du Pakistan se remet à peine d'une tempête, de pluies torrentielles et d'orages qui ont fait 228 morts samedi et dimanche à Karachi, la métropole économique de 12 millions d'habitants, et sept tués au Baloutchistan.



Pamela GUNNING • Rachel LALONDE •  
Micheline SCHINCK • Wynanne WATTS

A NEW  
TWIST TO  
ENGLISH

Anglais langue seconde  
3<sup>e</sup> cycle du primaire

Student's Books 1 et 2 - 29 \$ chacun

LIDEC Inc.  
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

20%  
à  
50%

Solde d'été



1007, rue LAURIER ouest,  
Outremont  
Tél.: 274-2442

## ÉDITORIAL

## Aggiornamento au PQ

Le Parti québécois entame, avec l'arrivée de Pauline Marois à sa tête, une des périodes les plus cruciales de son histoire. Relégué au troisième rang à l'Assemblée nationale, il a besoin de cette modernisation que Mme Marois propose pour retrouver son statut de grand parti et pouvoir réaliser un jour le projet de société qu'il défend. Des débats et des choix déchirants l'attendent.

**L**e défi auquel fait face la nouvelle chef péquiste est immense. Son prédécesseur, André Boisclair, avait pressenti la nécessité de donner un coup de barre, mais il avait pu mesurer en quelques mois le degré de résistance à toute transformation trop radicale. Au lendemain de la défaite du 26 mars, il insistait, implorant ses militants de ne surtout pas verser dans le déni de la réalité.

Cet échec est le meilleur atout de Pauline Marois. Il est maintenant clair que les souverainistes ne peuvent plus compter sur l'alternance pour les ramener au pouvoir. Dans un contexte de multipartisme, ce n'est plus possible. Pour obtenir ce pouvoir de nouveau, il leur faudra le conquérir. Il leur faudra convaincre les électeurs que leur parti offre le meilleur programme.

Comprendre la nécessité de changer est une chose, s'y résoudre en est une tout autre. Le processus que veut engager la nouvelle leader péquiste sera exigeant. Il y aura des désaccords. Depuis 40 ans, ce programme n'a jamais été remis en cause, grâce notamment aux ailes les plus militantes du parti, qui veillaient au respect de l'orthodoxie péquiste. Silencieuses depuis la démission d'André Boisclair, elles se préparent à cet exercice. S'annoncent déjà pour l'automne un colloque du SPQ libre sur la social-démocratie et un autre du Rassemblement pour l'indépendance du Québec sur la manière de faire la souveraineté.

Le sujet le plus sensible est celui de la démarche vers l'indépendance, lequel n'a jamais fait l'unanimité. Ainsi, au lendemain de la défaite d'avril 2003, un fort mouvement s'était manifesté pour accélérer le processus d'accession à la souveraineté. L'idée d'une élection référendaire avait été rejetée, mais le congrès de juin 2005 avait retenu le principe d'un référendum «le plus tôt possible lors d'un prochain mandat». Ce fut l'engagement martelé par André Boisclair en campagne électorale. Pauline Marois ne veut plus, avec raison, de ce «stérile débat sur la date, le jour, l'heure du référendum», qui, à son avis, a braqué les Québécois contre son parti.

Si Mme Marois a précisé ce qu'elle ne veut pas, on ne sait cependant pas ce qu'elle souhaite. Une formule est à trouver qui évitera à un futur gouvernement péquiste de s'enfermer dans l'obligation de tenir un référendum tout en laissant ouvertes toutes les options si les circonstances imposaient qu'on le fasse. La réponse pourrait se trouver dans un processus d'initiative populaire, comme le souligne le politologue Jean-Herman Guay dans un récent numéro d'*Options politiques*. Il appartiendrait aux citoyens, plutôt qu'au gouvernement, d'amorcer la tenue d'un référendum au moyen d'une pétition. Une telle approche aurait le mérite d'être démocratique et d'accroître l'effort de mobilisation des militants. Il ne faut pas craindre d'explorer de nouvelles avenues.

De tels débats ne manqueraient pas d'être divisifs. On ne connaît pas de remise en cause profonde qui ne le soit pas. Il pourra y avoir des ruptures de la part des franges indépendantistes les plus radicales, comme il pourra y en avoir de la part des militants les plus à gauche, qui craignent quant à eux les remises en cause des politiques sociales. La recherche de consensus à tout prix est ce qui a donné à ces factions une influence démesurée par rapport à leur représentativité. Pauline Marois devra éviter ce piège. Pour réussir l'aggiornamento qui lui permettra de retrouver la confiance des Québécois, il lui faut se dégager de leur emprise et ouvrir les portes de son parti au plus grand nombre.

bdescoteaux@ledevoir.com

## Je ne me souviens pas

**L**es Québécois ne feraient pas tous honneur à leur devise. Le célèbre «Je me souviens» d'Eugène-Étienne Taché, précisément imaginé par l'architecte en guise de rappel de l'histoire du Québec, décorerait gentiment l'arrière des voitures de certains citoyens sans vibrer de son sens premier?

Qu'il est tentant de le croire en lisant les résultats du dernier sondage de l'Association d'études canadiennes (AEC) et de Léger Marketing, publiés cette semaine par *Le Devoir* et *The Gazette*. Les Québécois y admettent sans ambages d'énormes trous de mémoire.

Des pans d'histoire récente renverraient à un concept lu sur un tableau noir, déterreraient peut-être le souvenir de quelque remuant bulletin de nouvelles, mais sans plus. Quoi? Expliquer la Révolution tranquille? Relater la Crise d'octobre? Détailler l'échec du Lac Meech? Et puis, la loi sur la... Clarté? Pour un Québécois sur quatre, ces moments charnières de l'histoire du Québec renvoient à une page blanche.

Le directeur général de l'AEC, Jack Jedwab, a raison de s'étonner de l'étendue de la méconnaissance de la population. Plus intéressant encore est le fait qu'il note que contrairement au reste du Canada, le Québec a épuisé trop d'énergie à débattre du contenu des cours d'histoire et de leur reflet exact de l'héritage collectif, négligeant du coup l'essentiel: le niveau de connaissances à atteindre. Ce sondage souligne donc un troublant constat: des Québécois peuvent cocher des dates, froncer des sourcils en entendant défilier le nom d'un référendum ou d'un accord, mais plusieurs ne peuvent raccrocher à ces concepts

flous la moindre substance historique. L'essence première de l'histoire — le récit d'événements passés jugés dignes de mémoire — serait donc partiellement diluée?

Cela sonne de très familières cloches. Il y a à peine plus d'un an, le Québec ne se déchirait-il pas autour d'un nouveau programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté? Destiné au secondaire, il gommait des pages entières des chroniques de notre société francophone en Amérique. L'un des prétextes — on ne l'a pas oublié! — touchait le sempiternel et détestable refrain pédagogique: moins de dates, donc moins d'efforts. L'apprentissage facile!

Le programme a été revu et corrigé, et c'est à l'usage qu'on verra quel type de mémoire il forgera. Aux côtés de la rigueur dictée par le ministère, l'histoire devra toutefois chatouiller plus qu'une série de dates et de traités. Que la Conquête, outre un lieu, une année et le nom de deux généraux morts au combat, réveille le souvenir d'un long et douloureux siège. Que la Révolution tranquille ne renvoie pas le quart de la population à la vacuité mais rappelle le coup d'envoi de la modernisation québécoise, les transformations sociales dont on porte encore les traces. Que notre devise évoque de flamboyants souvenirs plutôt que de révéler le gouffre de l'ignorance.

machouinard@ledevoir.com



Bernard Descôteaux

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

## L'héritage des enfants magogois et orfordiens

Pourquoi comme nouveau papa, le député d'Orford, Pierre Reid, défend-il encore l'idée d'enlever aux enfants magogois et orfordiens l'héritage sacré qu'ils ont reçu? Pourquoi, comme ancien ministre de l'Éducation, Pierre Reid se fait-il encore le porte-parole de cette idée qu'un héritage, étant chose du passé, n'est pas à préserver, et qu'il soit même «passéiste» ou vieux jeu de vouloir respecter la loi des parcs?

At-on déjà vu des filles et des fils reconnaissants envers leurs parents permettre que leur legs devienne l'objet de convoitises de gens d'affaires?

Nous avons reçu en partage des lieux magnifiques et sacrés qui ont été anoblis par la volonté unanime des municipalités environnantes et du gouvernement Duplessis (!) qui leur ont attribué un statut inviolable. La région s'est déjà prononcée en 1938 et a même fourni des fonds. Pourquoi remettre en question ce bel effort de nos ancêtres et laisser la porte ouverte à la mainmise d'intérêts privées sur notre bien collectif.

Il faut saluer comme visionnaires et progressistes le député Giroux et le Dr Bowen, qui ont conféré à ces terres la protection de la loi des parcs.

Il est plutôt rétrograde de la part du député Reid de penser que c'est un progrès de priver ce trésor de montagne de la protection de la loi des parcs du Québec.

Daniel Gagnon  
Magog, le 26 juin 2007

## Troubles d'apprentissage

Trop d'élèves éprouveraient des troubles d'apprentissage au Québec. Le gouvernement veut y remédier et déploie à cet effet des effectifs impressionnants. Mais si on ne s'attaque pas aux causes, la tâche sera toujours à recommencer.

La cause initiale est reliée, à n'en pas douter, à l'apprentissage de la lecture. À travers les siècles et les générations, l'apprentissage de la lecture s'est fait par cette méthode d'atomisme mental dont la marche synthétique va tout naturellement de la lettre à la syllabe, de la syllabe au mot et du mot à la phra-

se, ce qu'on appelle communément la méthode syllabique. Elle a le grand avantage de faire lire et écrire tous les élèves normaux en moins d'un an.

Il y a quelques décennies, les adeptes des nouvelles pédagogies et les globalistes, qui voyaient la langue comme un tout et ne voulaient pas qu'elle soit décomposée en ses éléments, accueillirent la méthode globale avec enthousiasme sans la soumettre à la rigueur de l'expérimentation. Ainsi s'est-elle généralisée. Rappelons que la méthode globale veut que l'enfant passe par-dessus la voyelle et la syllabe et saisisse immédiatement le mot ou le groupe de mots dans sa globalité, c'est-à-dire dans son image visuelle indivisible. Cette méthode, qui peut être spectaculaire dans des cas particuliers, s'est révélée décevante dans la plupart des cas.

Heureusement, de nos jours, on observe une tendance à l'abandon de cette méthode et de ses avatars. L'ex-ministre de l'Éducation nationale de France l'aurait interdite comme dangereuse il y a un an ou deux. Il aurait prescrit le retour à la méthode syllabique qui, depuis fort longtemps, a fait ses preuves et s'est révélée sûre, simple et rapide. De plus, elle a le don de rassurer les enseignants, les parents et les enfants.

Dans *L'Homme nouveau* du 4 mars 2006, le Dr Wettstein-Badour dit que «les neurosciences nous apprennent que le cerveau ne sait pas photographier les mots pour en reconnaître ensuite la forme. Cela vient du fait que le traitement de l'écrit s'effectue dans l'hémisphère gauche du cerveau, qui travaille de manière analytique en allant du simple au complexe».

Tout commence donc par le chant des voyelles: ba be bi bo bu!

À toutes fins utiles, je signale qu'en 2005, le Dr Wettstein-Badour a publié *Bien parler, bien lire, bien écrire - Donnez toutes leurs chances à vos enfants*, aux Éditions Eyrolles.

Louis Dussault  
Montréal, le 25 juin 2007

## Hommage à Marcel Rousseau

Qu'ont en commun Renée Claude, Monique Leyrac, André Gagnon, Clémence Desrochers, Pauline Julien, Lucille Dumont, Renée Martel, Pierre Calvé, Clairette, Danielle

Oderra, Jean-guy Moreau, Jacques Blanchet? Tous ces grands noms de la chanson québécoise des années 60, 70 et 80 ont fait appel, au cours de leur célèbre carrière, au talent exceptionnel du pianiste accompagnateur Marcel Rousseau, décédé récemment.

Même si Marcel s'était retiré du milieu de la chanson depuis des années, plusieurs de ces artistes de renom ont tenu à venir dire adieu à ce pianiste aussi humble que prodigieux, aussi discret qu'efficace, lors d'une cérémonie toute simple mais combien touchante qui s'est déroulée au Repos Saint-François d'Assise, à Montréal.

Confrères de classe et amis de Marcel Rousseau, nous voulons joindre nos voix à l'hommage bien mérité qui a été rendu alors à ce grand serviteur de la chanson d'ici.

Normand Breault  
Gaston Benny  
Le 24 juin 2007

## Un horrible spectacle

Par ses démissions, le gouvernement a plongé Montréal dans un bourbier administratif, et c'est un horrible spectacle de voir les politiciens tenter de régler le chaos en s'en prenant à la culture. Ainsi, on veut taxer les billets de spectacle pour financer un «petit secrétariat» qui chapeautera Montréal pour protéger les minorités contre les abus de la majorité, comme dans toute bonne démocratie, dit le ministre Bachand. Ainsi, le ministre ne voit pas pourquoi Mont-Royal, Côte-Saint-Luc, Beaconsfield et les 12 autres «minorités» paieraient pour la chapelle du Bon-Pasteur...

Le secrétariat servira donc à dresser des listes: on va payer pour ça, on ne veut pas payer pour ça, etc. Un petit centre d'art? Non, ce n'est pas pour tous le monde, ça ne nous intéresse pas... Un jour, ma culture dans ma cour; un autre jour, allons tous ensemble au Festival de Jazz. Un jour, le Jardin botanique et le parc Westmount, c'est pour tout le monde! Le lendemain: stop! Westmount, c'est Westmount... Un jour, le beurre; l'autre jour, l'argent du beurre... Il est horrible de voir un ministre cautionner le fait que près de 20 % des citoyens de l'île dictent leurs choix culturels aux autres.

Jocelyne Philibert  
Montréal, le 26 juin 2007

## LIBRE OPINION

## Le choix de vivre à deux

YVES BRISSETTE  
Montréal

**L**es couples se font et se défont rapidement. Rares sont ceux qui durent. L'engagement pour la vie est devenu une valeur passiste, pour ne pas dire risible, qui rappelle les temps dogmatiques d'une morale religieuse aux contraintes étouffantes dont nous ne pouvons plus souffrir les affres sans réagir violemment. Attitude légitime s'il en est de l'être opprimé qui, dans sa révolte bouillonnante, tend à confondre liberté et libération.

Fort de son droit, il n'endure aucune pression et en liquide la cause séance tenante. Seulement, plus tard, il se sent peiné d'avoir heurté un lien sentimental qui lui tenait à cœur. Ces besoins contradictoires entraînent alors de la confusion qui ajoute à l'insécurité identitaire.

Deux êtres peuvent-ils choisir de vivre ensemble? Qu'est-ce que cela implique? Belle logique que tout cela, diront certains. La vie à deux est affaire de sentiments et d'amour. Ce n'est pas une question de choix qui suppose dé-

libération et analyse conduisant à une prise de décision réfléchie. La logique tue l'amour.

Déjà, la routine fait des ravages en érodant la passion. Faudrait-il en plus rationaliser le choix du partenaire? Deux êtres qui s'aiment ne peuvent concevoir de vivre l'un sans l'autre. L'amour rend aveugle. Quand on aime, on désire l'autre, on veut le posséder, on ne se possède plus. La raison est battue en brèche.

On est alors en droit de se demander pourquoi un couple sur deux divorce ou se sépare. Si le lien qui unit les deux êtres est si fort qu'il défie toute logique, pourquoi se brise-t-il après des périodes qui sont de plus en plus courtes? La passion demeure, l'amour se transforme bien trop souvent en haine. Le même aveuglement préside aux relations. Évidemment, on est loin du coup de foudre.

La question du choix refait surface et s'impose à nouveau. Elle demande à être résolue. Une fois cette question devenue incontournable, les termes dans lesquels nous la posons font toute la différence. Une approche bien commode voudrait que nous en fassions une logique rationnelle. Cependant, la force des

sentiments et du désir la rendrait caduque avant que nous n'ayons eu le temps d'approfondir quoi que ce soit.

La partie pourrait prendre une tout autre allure si l'argumentation s'articulait sur la logique des émotions qui nous animent. Au minimum, nommer correctement les émotions modifie la perspective de la vision que nous avons de nous-mêmes et de l'autre sans pour autant désintégrer le sentiment. Sa nature véritable se manifestera plus clairement, prévenant les éventuelles déceptions et trahisons futures. La confiance s'en trouvera consolidée en évitant le travail de sapes de décevantes remises en question dont nous faisons porter le blâme sur l'autre au lieu d'y reconnaître notre part de responsabilité.

Voilà un autre mot qui cadre mal avec l'amour. Pourtant, comment pouvons-nous l'évacuer d'une vie adulte? La résistance à une lecture émotionnelle du choix au profit d'une passion amoureuse à une fin amère au détriment d'une identité profondément blessée et qui demeure en porte-à-faux sur le sens de la vie?

## IDÉES

Triste sort pour les groupes  
environnementaux au Québec

MICHEL BÉLANGER

Avocat et président de Nature Québec/UQCN

Il y a quelques jours, un communiqué de presse annonçait la suspension des activités du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), faute de soutien financier. Comme cofondateur du CQDE, il y a presque 20 ans, et depuis lors membre du conseil d'administration, je suis peiné de voir que le manque d'argent aura finalement eu raison de cet organisme. Le CQDE était un membre affilié de Nature Québec/UQCN depuis 1989.

En fondant le CQDE, nos ambitions étaient de devenir un chien de garde législatif et réglementaire et un appui juridique pour l'ensemble des citoyens et groupes environnementaux qui défendent l'environnement sur le terrain. Toutes ces années, le CQDE a survécu en réalisant des mandats de recherche. Avec les maigres ressources qu'il lui restait, il a offert un service juridique aux groupes environnementaux qui l'ont sollicité par centaines. Il s'est bâti une réputation enviable tant auprès des décideurs qu'auprès des groupes environnementaux.

En 1991, la Cour du Québec, accueillant la demande d'intervention du CQDE pour représenter l'intérêt public dans le cadre d'une demande d'accès à l'information formulée par Greenpeace, concluait que «[...] le Centre est un groupe possédant les connaissances et expertises particulières appropriées pour aider la cour».

En 2002, dans le cadre d'une commission parlementaire sur le projet de loi dit «du pollueur-payeur», le député libéral Robert Benoit soulignait en ces termes la qualité de notre intervention: «Vous êtes un de ces phares, au Québec, [où] l'on peut s'ancrer [...]. Il y a un vécu environnemental et légal tellement fort qu'on doit écouter des gens de votre trempe, quand ils viennent en commission parlementaire, d'une façon privilégiée.»

Cette reconnaissance a même valu au CQDE d'être nommé dans la plateforme électorale du Parti libéral en février 2003, où, parmi les priorités d'actions politiques en matière d'environnement, un gouvernement du Parti libéral s'engageait «dès la première année de son mandat à [...] financer le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) pour renforcer son rôle de formation et de soutien auprès des groupes de citoyens».

Quatre ans plus tard, cet engagement électoral non tenu par le gouvernement libéral a conduit à la fermeture du CQDE.

## Un droit mais pas d'accès à la justice

Jusqu'au milieu des années 90, le ministère de l'Environnement pouvait compter sur une équipe de procureurs spécifiquement désignés pour assurer le respect de la loi et de ses règlements. À la faveur d'un vent de déréglementation, on a vu l'État se désengager et réduire le financement accordé à l'application de ses normes et au contrôle des activités polluantes. Or on semble avoir oublié que si les lois existent, ce n'est pas tant pour ceux qui les auraient respectées de toute façon mais pour les autres.

Devant ce désengagement de l'État, il ne reste que les citoyens et les groupes environnementaux qui, ultimement, doivent payer la facture de la dégradation de leur environnement.

Le législateur a d'ailleurs reconnu aux citoyens du Québec, dès 1979, le droit à la qualité de leur environnement. Le gouvernement s'est toutefois toujours refusé à donner aux citoyens les moyens de mettre en œuvre ce droit, contrairement à l'Ontario, qui bénéficie d'une clinique d'aide juridique spécialement dédiée à cette fin depuis les années 70.

Dans les circonstances, il est ironique de penser que ce même gouvernement a amendé, il y a à peine un an, la Charte québécoise des droits et libertés de la personne pour y ajouter que «toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité».

Pour toutes les personnes qui ont défendu des dossiers environnementaux, la perte des «avocats des



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

arbres», comme on nous a déjà appelés, représentera une victoire marquée pour leurs détracteurs. Le droit à l'environnement sans l'accès à la justice devient une coquille vide.

Combien de fois ai-je entendu qu'il était trop menaçant de financer un organisme qui faciliterait cet accès à la justice pour les groupes environnementaux! Mais la véritable question est celle-ci: pourquoi et pour qui est-ce si menaçant de connaître et d'exercer ses droits?

On répondra: oui, mais les citoyens et les groupes abuseront de leurs droits et il y aura une avalanche de poursuites! Les tribunaux sont là pour éviter ces abus, si abus il y a. Mais en fait, pourquoi ce serait toujours ceux que la loi cherche à protéger qui abuseraient de leurs droits et non ceux que la loi cherche à contrôler?

On ajoutera: mais c'est au gouvernement de voir à poursuivre les pollueurs! Alors, pourquoi avoir donné des droits spécifiques aux citoyens dans la Loi sur la qualité de l'environnement et dans la Charte québécoise? De plus, qui contrôlera ce gouvernement lorsque c'est lui-même qui n'appliquera pas la loi, comme ce fut le cas dans le dossier du mont Orford?

La conclusion, c'est que les citoyens n'ont plus le choix de protéger eux-mêmes leur environnement, au risque de s'exposer à devoir payer des coûts

énormes, amplifiés par la possibilité de poursuites abusives des pollueurs eux-mêmes, les fameuses SLAPP, procédures dont certains citoyens et groupes font déjà l'objet. Pour ce phénomène qui est loin d'être nouveau, le CQDE est régulièrement intervenu afin de conseiller de nombreux citoyens qui, s'appropriant à dénoncer des projets ou des situations problématiques, tentaient de prévenir les risques de telles poursuites abusives.

## Aujourd'hui, le CQDE, et demain...

Enfin, ce qui est également préoccupant dans l'annonce de la fermeture du CQDE, c'est qu'elle risque de ne pas être unique. Tous les groupes environnementaux peinent à survivre depuis que le gouvernement a annoncé en grande pompe qu'il les financerait à même le Fonds vert, promesse dont la réalisation se fait attendre depuis plus de... deux ans.

Il n'est certes pas évident de soutenir financièrement des organismes qui critiqueront nos décisions, nos actions et nos inactions. Mais n'est-ce pas là le prix à payer pour être fiduciaire d'un environnement commun et pour s'assurer d'élever au-dessus de la partisanerie, des intérêts locaux ou strictement financiers un modèle de développement qui nous conduit rapidement vers une impasse?



Norman Spector

Le Canada  
et les Palestiniens

En lisant ce qui se passe ces jours-ci à Gaza, on constate que les critiques envers les pays occidentaux ne manquent pas. On reproche à ces pays, dont le Canada, d'avoir réclamé des élections palestiniennes pour ensuite rejeter les résultats qui ne leur convenaient pas. Sur un point précis, c'est-à-dire les ponts coupés avec le Hamas, les critiques ont probablement raison. Il n'est en effet jamais sage de couper toutes les lignes de communication.

Avant la négociation de l'accord de paix d'Oslo, en 1993 — qui prévoyait une reconnaissance mutuelle entre Israël et le leadership palestinien —, nos diplomates canadiens avaient rencontré à quelques reprises le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, ainsi que plusieurs de ses collègues, en catimini. Ces réunions avaient permis à nos représentants de faire valoir le point de vue du Canada, qui défendait alors une position de principe prévoyant «deux États pour deux peuples». A cette époque, il était illégal pour les Israéliens de rencontrer des représentants de l'OLP, une organisation qui proclamait alors sa fidélité au principe de la «lutte armée».

Après Oslo, les diplomates canadiens se sont régulièrement réunis avec des représentants du Hamas, pourtant déjà convaincus que l'existence d'Israël constituait une hérésie religieuse. Nous leur avons délicatement expliqué l'idée selon laquelle le Canada soutenait un État palestinien comme un des éléments du plan de partition que notre pays avait appuyé. Bien sûr, en tant que bons diplomates, nous n'avons pas insisté sur le fait que leurs ancêtres avaient rejeté ce plan en 1948. Nous ne sommes pas revenus non plus sur le rôle clé joué par deux Canadiens, Ivan Rand et Lester Pearson, dans l'élaboration et l'adoption de ce plan par l'ONU.

Si les diplomates canadiens n'ont pas fait de même avec le Hamas depuis les élections de l'année dernière, je conviens qu'il s'agit d'une erreur de leur part. Mais la plupart des critiques des gouvernements occidentaux vont encore plus loin en insistant maintenant pour dire que nous devrions faire ouvertement affaire avec le Hamas — même en lui fournissant une aide financière directe —, et ce, malgré le fait que ses positions et ses valeurs sont contraires aux nôtres. En réalité, tout comme en droit international, le Canada n'est pas obligé d'entretenir des relations étroites avec un gouvernement, que ce soit celui du Hamas, qui fait actuellement la loi à Gaza, ou celui de l'Autriche, en 2000, alors que l'extrémiste de droite Jörg Haider avait rejoint la coalition gouvernementale.

Soyons francs: beaucoup de ceux qui critiquent l'«hypocrisie» occidentale ont pensé que c'était pure folie que de réclamer la démocratie à Gaza, comme George W. Bush l'a fait. Il se peut qu'ils aient raison. Mais le meilleur argument qui contredit cette thèse nous vient du Prix Nobel Amartya Sen, qui a montré que l'Inde a pu enrayer la famine précisément grâce à un système démocratique doublé d'une presse libre, et ce, depuis 1948.

Maintenant que le Hamas a pris les commandes à Gaza et que le président palestinien, Mahmoud Abbas, a battu en retraite dans sa redoute cisjordanienne, que peut-on faire? Comment le Hamas peut-il être encouragé à entrer dans un dialogue de paix cohérent avec la politique traditionnelle du Canada, qui fait la promotion d'un État palestinien et d'un État juif vivant côte à côte?

Puisque la corruption endémique est derrière le succès électoral du Hamas, n'importe quel pays souhaitant reprendre l'aide financière directe à l'Autorité palestinienne devrait insister sur le respect de principes comme la transparence et la bonne gouvernance. Le Canada ne devrait pas avoir à prendre position en faveur du président Abbas contre le Hamas, car le danger de voir ainsi sa crédibilité réduite à néant est réel. Aussi, bien que ni lui ni le premier ministre israélien Ehoud Olmert ne soient en mesure de conclure une entente de paix en ce moment, le Canada devrait encourager les deux chefs à accorder priorité à l'amélioration de la vie quotidienne en Cisjordanie.

Malgré le fait que l'aide humanitaire à Gaza devrait s'accroître, la disparité entre les conditions de vie dans les deux territoires palestiniens devrait demeurer si on veut que la thèse d'Amartya Sen ait une chance de s'imposer. En clair, la population de Gaza devrait avoir l'occasion de prendre la pleine mesure des conséquences de ses décisions démocratiques et avoir la possibilité de modifier son vote si le Hamas ne change pas clairement son approche à l'endroit d'Israël, comme l'OLP l'a fait avant lui, avec l'encouragement du Canada.

Les gouvernements occidentaux devront également faire en sorte que le Hamas n'ait plus accès aux fonds et aux armes des Iraniens. Ici, comme nous l'avons vu en Corée du Nord, les pressions internationales sur les institutions financières peuvent s'avérer très efficaces. Le Canada devrait enfin prévenir les Égyptiens de ne pas s'étonner de voir Israël réaffirmer le contrôle de sa frontière avec Gaza tant et aussi longtemps que les Égyptiens continueront à ne faire que le minimum pour empêcher la contrebande d'armes dans ce territoire palestinien.

Norman Spector est chroniqueur politique au Globe and Mail.

nspector@globandmail.ca

## Aidez-nous à améliorer notre condition

JOHN MARTIN

Chef de la communauté Mi'gmaq de Gesgapegiag

En regardant les nouvelles de Radio-Canada en anglais la semaine dernière, avez-vous vu une série de reportages sur les autochtones? Dans cette émission spéciale, l'annonceur Peter Mansbridge démontrait que certains membres des Premières Nations modifient effectivement le cours des choses et apportent des changements positifs dans leur communauté.

Le choix de fixer le regard sur quelques individus était soigneusement calculé. L'émission s'est permis de montrer quelques-uns des problèmes, sans toutefois exposer les difficultés plus vastes, à savoir pourquoi autant de membres des Premières Nations vivent dans des conditions de pauvreté extrême. Cette pauvreté entraîne des conditions sociales qui, à leur tour, créent un environnement qui maintient cette situation.

À travers ces reportages, les Canadiens ont eu un aperçu de cette réalité. Ils ont notamment vu la communauté algonquine de Kitisakik, où des familles entières vivent dans des maisons rudimentaires, sans eau courante ni électricité. Et tout ça à seulement cinq heures de Montréal. Le Canada, un des pays les plus riches du monde, laisse perdurer cette situation malgré le fait qu'il présente un budget excédentaire depuis des dizaines d'années. Pourquoi faisons-nous preuve, nous Canadiens et Québécois, d'autant de tolérance envers cette situation?

Et les Mi'gmaq de Gesgapegiag? Les gens autour de nous pensent qu'ici, l'argent tombe du ciel. Regardez donc le budget fédéral! Il y a deux semaines, le

ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'est vu dans l'obligation de reconnaître que 40 % de l'argent prévu au budget serait en effet retourné à la bureaucratie gouvernementale.

Les gens autour de nous croient également que les Mi'gmaq de Gesgapegiag ont une économie florissante parce que la communauté s'est dotée d'une station-service et de quelques beaux édifices sur l'autoroute 132. Ils croient que tout est formidable parce que les maisons du village semblent convenables. Ces choses reflètent la fierté, le sens du respect et les efforts des Mi'gmaq de Gesgapegiag pour améliorer leur sort. Il ne s'agit pas d'un indicateur de la sécurité financière de l'ensemble de la communauté.

Les Mi'gmaq,  
l'autoroute 132 et la solidarité

La réalité, c'est plutôt que dans la communauté, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a doublé au cours des dernières années. Une étude sur le développement économique, réalisée en avril 2007, démontre que 80 % de nos membres recevaient de l'assurance emploi ou de l'aide sociale. Ici, seulement 20 % de nos membres ont un emploi permanent.

Cette réalité est le résultat des coupes budgétaires et de plus d'une décennie de gels budgétaires à un taux d'indexation de 2 %. Ceci est presque identique aux compressions budgétaires, car plusieurs de nos programmes sociaux — de l'habitation à la santé — ont subi des pertes croissantes causées par l'augmentation du coût de la vie.

Pour éviter que la situation ne se dégrade, le conseil de bande est forcé d'édifier le peu d'argent

général par les pêcheries dans ses programmes sociaux au lieu d'investir cet argent dans le développement économique de notre communauté.

Une autre réalité, selon les statistiques de la MRC d'Avignon, est que le salaire annuel moyen des citoyens est de 32 291 \$. Le revenu annuel moyen des membres de la communauté de Gesgapegiag s'élève quant à lui à 10 000 \$. L'âge moyen des citoyens de la MRC est de 40 ans, comparativement à 23 ans à Gesgapegiag.

Nous ne voulons pas nous assimiler à la société canadienne ou voir notre peuple disparaître. C'est triste de voir que le Canada, à travers ses actions, nous transmet ce message depuis plus de cent ans. Nous sommes mi'gmaq et voulons le rester. Nous voulons continuer de contribuer à la diversité culturelle du Canada en tant que peuple fondateur. Nous voulons jouer un rôle dans l'économie régionale et améliorer la vie de nos membres et des membres des communautés environnantes.

Alors, le 29 juin, quand vous passerez par l'autoroute 132, qui traverse notre communauté, s'il vous plaît, acceptez l'information qui vous sera remise et lisez-la. Travaillez avec nous pour envoyer un message ferme à vos élus en leur disant que les Canadiens et les Québécois veulent que leur gouvernement prenne les mesures nécessaires pour élever les standards de vie des membres des Premières Nations au même niveau que ceux des Québécois et des Canadiens.

Nous espérons que vous vous joindrez à nous afin d'appuyer nos actions pacifiques du 29 juin. Venez à Gesgapegiag, appuyez et démontrez votre solidarité avec nous. Ensemble, nous pouvons changer l'avenir.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet), Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre), Louise-Madeleine Bouchard (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Gagneur (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (rédacteur); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Ballarçon (reporter), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma)/Isabelle Paré (culture); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Emilie Parent Bouchard (communis à la rédaction). La documentation : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Monique Bherer (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Filion, Isabelle Sanchez Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernits, Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yveline Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrin, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## LAFLEUR

SUITE DE LA PAGE 1

Outre les aveux et l'absence d'antécédents judiciaires, le dossier ne comprenait aucun facteur atténuant.

Contrairement aux publicitaires Jean Brault et Paul Coffin, le passage de M. Lafleur devant la Commission d'enquête sur le programme de commandites avait été un désastre. Au lieu de jouer franc jeu, il avait répété ad nauseam qu'il ne se souvenait d'à peu près rien. Dépit, le juge John Gomery en était venu à la conclusion que M. Lafleur «préférait passer pour un imbécile plutôt que de dire la vérité». Paul Coffin a lui aussi reconnu sa culpabilité à 15 accusations de fraude d'une valeur de 1,6 million. Il a par contre remboursé volontairement un million. Sa peine a été fixée à 18 mois de pénitence par la Cour d'appel. Quant à Jean Brault, il a avoué sa participation à cinq fraudes, pour un montant de 1,2 million, des crimes pour lesquels il a reçu une peine de 30 mois de pénitence.

Par son attitude et sa conduite, Jean Lafleur s'exposait donc à un châtement exemplaire. Il était «l'âme dirigeante» de son agence de publicité, a rappelé le juge Coupal. À ce titre, il a soumis en trois ans 76 factures frauduleuses à l'ex-directeur du programme de commandites, Charles Guité, condamné à 42 mois de pénitence.

De 1994 à 2000, Jean Lafleur a administré des contrats de commande d'une valeur de 65 millions. Sur une douzaine d'années, il a empoché 5,3 millions en salaire après le paiement des impôts et d'une pension alimentaire. La vente de son entreprise, de sa maison de Sutton et de sa collection d'œuvres d'art lui a également rapporté un joli magot. M. Lafleur menait un train de vie confortable, faisant alterner les séjours au Costa Rica, au Belize et au Brésil.

La juge Coupal a déduit qu'il devait forcément rester une part de cette petite fortune, acquise aux dépens des contribuables. «À cet effet, les admissions au dossier et la preuve entendue m'ont convaincue que l'accusé aura les moyens financiers de remettre les sommes d'argent fraudées», a dit la juge.

L'ordonnance de dédommagement pour le plein montant des fraudes, soit 1,57 million, est accompagnée d'amendes compensatoires totalisant 14 000 \$. Six mois ont été retranchés de la peine pour tenir compte de la détention préventive, si bien que Jean Lafleur doit purger 42 mois de pénitence à compter de ce jour. Comme il n'a pas d'antécédents judiciaires et qu'il est question ici d'un crime sans violence, M. Lafleur pourrait recouvrer sa liberté au sibième de sa peine, c'est-à-dire dans huit mois.

La procureure de la Couronne, Ann Mary Beauchemin, s'est néanmoins dite «très satisfaite» du verdict. «On envoie le message que le crime ne paie pas, même si ce message ne sera jamais assez fort au goût des citoyens», a-t-elle déclaré.

L'avocat de M. Lafleur, Jean-Clau de Hébert, n'a formulé aucun commentaire. Son client en a maintenant terminé avec la justice criminelle. Aucune autre accusation ne sera portée contre M. Lafleur pour son implication dans le scandale des commandites, a confirmé M. Beauchemin. Une poursuite civile intentée par le gouvernement fédéral pend toujours au-dessus de M. Lafleur. Cette poursuite, d'un montant initial de 10,9 millions, sera toutefois réduite de 1,6 million en conformité avec les engagements pris par le ministère de la Justice.

Dans le cadre de cette poursuite, le gouvernement fédéral réclame 60 millions à 22 personnes et entreprises impliquées dans la gestion des commandites fédérales. À ce jour, l'État a récupéré 4,8 millions (en excluant les sommes à venir de M. Lafleur).

À Ottawa, le ministre des Travaux publics, Michael Fortier, a accueilli le verdict avec satisfaction. «C'est un message qu'a envoyé la juge. C'est une petite victoire mais une victoire malgré tout pour les contribuables», a-t-il dit. «Le fait d'avoir des acteurs importants de la commission Gomery derrière les barreaux, ça redonne confiance aux contribuables dans les affaires de l'État», a-t-il ajouté. M. Fortier se réjouit également du fait que l'ordonnance de remboursement soit «ferme». Elle ne peut pas être remplacée par du temps supplémentaire passé en prison. Si M. Lafleur ne paie pas, il s'expose à une saisie judiciaire.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) poursuit toujours son enquête sur les commandites.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

une grande union de souverainistes de tous les horizons politiques, de toutes les origines et de toutes les cultures. Nous prendrons le temps qu'il faut pour faire progresser cette idée de pays, pour qu'elle devienne celle d'une grande majorité d'entre nous», fait-elle valoir dans son allocution.

Le couronnement de Pauline Marois a coïncidé avec la publication de deux sondages qui font d'elle «le meilleur premier ministre». Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, la talonne.

Selon le sondage Léger Marketing publié dans *Le Journal de Montréal*, 37 % des Québécois estiment que le chef péquiste ferait le meilleur premier ministre, contre 26 % pour Mario Dumont et 23 % pour l'actuel premier ministre Jean Charest. Dans le sondage CROP-*La Presse*, l'écart entre Mme Marois et M. Dumont est minime — 32 % contre 31 %, une égalité statistique — tandis que Jean Charest, à 21 %, est loin derrière. Telles que compilées par Léger Marketing, les intentions de vote placent le PQ et l'ADQ sur un pied d'égalité — 32 % contre 31 % — tandis que le Parti libéral du Québec ferme la marche avec 28 % des appuis.

Selon CROP, la souveraineté — sans le partenariat proposé lors du référendum de 1995 — ne recueille que 32 % de OUI, une baisse de quatre points de pourcentage en un mois. Un peu plus de 70 % des répon-

dants croient qu'il est peu ou pas du tout probable qu'un jour le Québec devienne un pays souverain.

De passage à Montréal, Mario Dumont n'a pas perdu de temps pour passer à l'offensive contre Pauline Marois, égratignant le bilan de son adversaire et insistant pour lui accoler l'épithète de bureaucratique. «C'est une personne qui, à travers sa vision bureaucratique, a laissé des traces très dommageables dans les grands systèmes d'éducation et de santé québécois. Moi, je défends une vision autonomiste; elle, bureaucratique. Ça place les enjeux pour un vrai débat», a affirmé M. Dumont.

Il a rappelé que les bulletins non chiffrés et le frein mis au redoublement scolaire, c'est son œuvre. Elle a présidé à la mise à la retraite massive du personnel infirmier et des médecins ainsi qu'à la réduction de l'accès à la formation, a aussi souligné le chef adéquate. «Tout le monde travaille à temps plein pour réparer les erreurs Marois en éducation et en santé. Ce n'est pas des éléments d'un bilan qu'elle va pouvoir escamoter comme ça», croit-il.

Mario Dumont estime que Pauline Marois a fait une «entrée facile» au PQ mais que cette lueur de miel ne peut être que de courte durée. Elle ne peut, selon lui, être à la fois pour la souveraineté et contre la tenue d'un référendum. La décision de Mme Marois de se mettre à l'écoute des gens ne remplace en rien la nécessité de

présenter une vision et un programme clair lors des prochaines élections. Il prévoit même «des étincelles».

«À un moment ou un autre, ses véritables convictions, ses véritables idées, elle va devoir les mettre sur la table. Un leader politique, c'est pas seulement quelqu'un qui dit: moi, je me promène et j'écoute. [...] Mon petit doigt me dit qu'un beau jour, à un conseil national, il y a des membres du PQ qui vont vouloir un peu plus de précisions. Sa position peut tenir la route quelques mois», a soutenu M. Dumont.

Tout au plus reconnaît-il la vaste expérience ministérielle de Mme Marois et l'effet stabilisateur de son arrivée à la tête du PQ.

Pour ce qui est des sondages d'hier, Mario Dumont dit constater que le gouvernement minoritaire semble convenir à la population. «Les Québécois sont contents de ce qu'ils ont fait le 26 mars, ils sont contents du résultat», a-t-il commenté.

De leur côté, les ministres du gouvernement Charest se sont dits nullement impressionnés par les résultats de sondages démontrant que Pauline Marois est la plus populaire des chefs de parti au Québec.

Le président du caucus des députés libéraux, Yvon Vallières, a d'abord signifié que «l'effet Pauline Marois» semblait avoir peu d'impacts sur les intentions de vote au Parti québécois. Puis, il a ajouté que les lunes de miel avec les nouveaux chefs de parti sont souvent de courte durée.

Pour sa part, le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, a dit surtout constater que l'option souverainiste a du plomb dans l'aile.

À la sortie de la réunion du conseil des ministres, il a avancé une explication, affirmant que les citoyens se sont rendus compte, depuis quatre ans, qu'il est possible de faire progresser le Québec à l'intérieur du Canada. Il a soutenu que les Québécois perçoivent les avancées permises par un fédéralisme d'ouverture, dans lequel ils se sentent plus respectés.

Le whip en chef du gouvernement, Norman MacMillan, a été plus sévère.

Selon lui, le discours de Pauline Marois, selon lequel l'échéancier référendaire n'est plus au cœur des priorités du PQ, constitue «de l'hypocrisie».

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, a rappelé que le parti souverainiste s'est montré dur envers ses chefs dans le passé, ce qui lui a fait dire que Mme Marois «aurait besoin de chance».

Quant à la vice-première ministre, Nathalie Normandeau, elle a seulement relevé que «le Parti québécois est toujours ce qu'il est», peu importe la personne qui est à sa tête.

Le Devoir  
Avec la Presse canadienne

## AFGHANISTAN

ce n'est pas le cas.» Par exemple, certains pays refusent de faire des missions nocturnes, d'autres n'engagent pas le combat et plusieurs nations refusent d'aller se battre dans les régions plus instables.

## La mission des soldats québécois

Mais avant de penser à février 2009, Rick Hillier se concentre sur la rotation de soldats qui aura lieu en août prochain en Afghanistan. Près de 2000 militaires de la base de Valcartier prendront alors la relève à Kandahar, formant ainsi le gros du contingent canadien de 2500 soldats en Afghanistan.

Les soldats québécois vont atterrir à Kandahar au milieu d'un été qui a déjà fait plusieurs victimes. «Il va y avoir d'autres combats, d'autres pertes, il n'y a pas de doute», a affirmé le chef d'état-major. «Les combats vont continuer parce qu'on est au milieu d'une zone où les talibans sont très présents. Ceci dit, on prend tous les moyens possibles pour réduire les risques au minimum, même si c'est impossible de les éliminer.»

Selon le général, les soldats de la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, qui forment la plus grande partie du contingent canadien déployé en Afghanistan à l'heure actuelle, ont bien préparé l'arrivée des militaires québécois. «La rotation qui prend fin a été bien effectuée, a-t-il dit. Les talibans sont sur les talons et le sursaut de violence cache la réalité: plusieurs des commandants [talibans] ont été mis hors d'état de nuire depuis quelques semaines, ce qui permet de relancer des projets de reconstruction qui étaient arrêtés à plusieurs endroits.»

Les militaires québécois auront d'ailleurs une tâche importante à accomplir auprès de l'Armée nationale afghane (ANA), qui tente de prendre forme grâce à l'aide de l'OTAN. Une quinzaine de soldats de Valcartier iront former les recrues afghanes au Centre d'entraînement militaire de Kaboul, là où les nouveaux soldats afghans reçoivent la formation de base.

De plus, le Canada triplera le nombre de soldats affectés à la formation de l'Armée afghane à Kandahar, là où les troupes de l'OTAN et les militaires afghans traquent ensemble les talibans. Toutefois, les commandants de l'Armée afghane ont encore besoin d'aide sur le terrain pour accroître leur efficacité et prendre de bonnes décisions: c'est pourquoi le Canada fournit actuellement 65 soldats-instructeurs pour leur donner un coup de main. Ce nombre passera à plus de 200 au cours des prochains mois, a annoncé Rick Hillier.

«Nous allons prendre tous les moyens possibles pour que les talibans ne reprennent pas le dessus, et un de ces moyens, c'est de s'assurer que l'Armée nationale afghane soit efficace», dit le chef d'état-major. Depuis 2002, on se concentre beaucoup sur la formation de base de l'Armée afghane, mais là, on passe tranquillement aux opérations concrètes sur le terrain. C'est un gros changement et il faut les aider. Ultimement, c'est l'Armée afghane qui va empêcher les talibans de revenir.» À l'heure actuelle, l'ANA compte 35 000 hommes, à mi-chemin de l'objectif de 70 000 que s'est fixé l'OTAN pour 2010.

Dans la province de Kandahar, Rick Hillier espère que de 3500 à 5000 soldats af-

ghans seront pleinement opérationnels le printemps prochain. «Ils vont encore avoir besoin de notre aide, bien sûr, mais je pense que le gros des combats contre les talibans l'été prochain sera mené par l'Armée afghane», a-t-il dit avec optimisme.

Le grand patron des Forces canadiennes convient que les prochains mois représentent une étape capitale pour la mission en Afghanistan. «C'est qui est crucial, c'est de continuer à montrer à la population afghane qu'il y a du progrès.» Selon lui, tous les aspects de la mission canadienne sont liés, et il ne faut pas uniquement se concentrer sur le volet militaire. «Il n'y a pas de développement et de reconstruction possibles sans sécurité. Et il n'y aura jamais de sécurité si l'Afghanistan ne se développe pas. Et je peux vous dire qu'on travaille fort sur les deux fronts.»

Les Québécois, comme beaucoup de Canadiens, sont mal informés à propos du conflit en Afghanistan, croit Rick Hillier. «Il y a un travail d'éducation à faire, c'est certain.» Le chef d'état-major estime que peu de gens comprennent la nature des nouveaux conflits, ce qui entraîne de la confusion. «Des États qui se battent les uns contre les autres le long d'une frontière, comme lors de la Deuxième Guerre mondiale, c'est fini, ça n'existe plus. L'Afghanistan représente le type de conflit qu'on va avoir sur les bras pour les 20 ou 30 prochaines années. Ce sont des conflits à l'intérieur des États, sans gouvernement fort, où règnent le chaos, les guerillas militaires, les génocides, les terroristes, la drogue. L'Afghanistan, c'est l'exemple parfait des nouveaux conflits de la planète.»

Le Devoir

## JAZZ

Lee Jones, Manu Chao, Patrick Watson, les Cowboys Junkies, Ron Sexsmith et autres programmés qui opèrent dans des sphères plus ou moins connexes au jazz: des collègues vous en parleront au fil du festival.

Volet jazz, donc. Ça a été souligné au lancement de la programmation: celle-ci abonde en guitaristes. On trouve notamment Bill Frisell, Russell Malone, John Scofield, John Abercrombie et l'explosif Mike Stern dans la série Invitation (voir en page B 8).

Choix délibéré? Oui et non, répond André Ménard. «On lance beaucoup d'appels, et parfois il se dégage un concept selon les réponses qu'on a. Mais c'est clair qu'on voulait plusieurs guitaristes cette année. Il y a le Salon de guitare de Montréal [SGM], présenté dans le cadre du Salon des instruments de musique et des musiciens de Montréal (SIMMM), le SGM accueille la crème des luthiers — et des guitares — du monde entre le 6 et le 8 juillet qui nous donnait le prétexte. Mais aussi, ça vient témoigner de l'importance que la guitare a prise dans le monde du jazz au cours des dernières décennies, du fait que c'est maintenant un instrument de première ligne.»

## ECM à l'honneur

Autre élément important du programme 2007, la série dédiée à la légendaire étiquette allemande ECM propose de belles choses. Le label de Manfred Eicher — qui ne sera pas à Montréal — est né en 1969 en poursuivant l'idée d'offrir «le plus beau son après le silence».

Si l'a évolué avec les années, le son ECM, aussi reconnaissable que ses pochettes très esthétiques, reste caractérisé par une production très léchée, impeccable sur le plan technique (un peu aseptisée, même — ce qui lui a valu plusieurs critiques au fil des ans), la présence de climats doucereux et épurés, et la prédominance générale des lignes mélodiques sur celles rythmiques.

On retrouvera donc dans le volet «Présence ECM» plusieurs des gros noms du

catalogue actuel. Keith Jarrett, bien sûr (en trio), mais aussi le multi-instrumentiste de l'avant-garde new-yorkaise David Torn, la pianiste Anat Fort, l'excellent et envoûtant trio du pianiste norvégien Tord Gustavsen, le guitariste Abercrombie, le pianiste Stefano Bollani (qui présentera son très consistant et récent album Solo) ou le trio Beyond, qui comprend Jack DeJohnette, John Scofield et Larry Goldings. Un bon panorama, en somme.

Autrement, ceux qui voudront suivre le jazz dans le FIJM le trouveront rassemblés dans quelques salles et séries (et à la scène extérieure attenante au TNM). A Wilfrid-Pelletier d'abord, pour quelques soirées accueillant les très gros noms que sont le trompettiste Wynton Marsalis (ce soir), le crooner Harry Connick Jr., Keith Jarrett et Oliver Jones, ainsi que Susie Arioli en clôture.

À quelques pas de là, le théâtre Maison-neuve entendra en fin de journée (18h) le trio Beyond (pour un hommage au fameux batteur Tony Williams, révélé à 17 ans par Miles Davis au début des années 60), le quartet de l'immense saxophoniste Wayne Shorter, le trio d'un autre solide souffleur, Joshua Redman, et Branford Marsalis.

Toujours à 18h, la scène locale se retrouvera au Gesù chaque soir. Plusieurs choix intéressants: l'hommage à Bernard Primeau (aujourd'hui), le trio Michel Donato-Pierre Leduc-Richard Provencal, qui peaufine l'art de l'impeccable, un hommage à John Coltrane avec les saxophonistes Rémi Bolduc, André Leroux, Chet Doxas et Jean-Pierre Zarella, le quintet du contrebassiste Alain Bédard (hommage à Monk) et une soirée spéciale avec Yannick Rieu.

À 19h, chaque soir, le Club Soda reçoit pour sa part les «voix du monde». On note ici la présence de Mark Murphy — pilier du chant jazz depuis plus de 45 ans —, de Mina Agossi, de Carol Welsman et d'Eleni Man-

dell (folk de première tenue).

Le cœur des choses, maintenant. Le jazz est affaire de bleu, et c'est donc dans la nuit qu'on trouvera les concerts les plus bleus de l'affiche. À 21h, le cabaret Juste pour rire reçoit la série jazz contemporain. Une heure plus tard, le bientôt défunt Spectrum accueillera une bonne part de l'élite du sujet jazz: le quintet du contrebassiste Dave Holland (un des plus respectés sur la planète), les quartets du trompettiste atmosphérique français Erik Truffaz, du légendaire batteur Roy Haynes (81 ans!), du pianiste montréalais François Bourassa (qui jouera avec le brillant saxophoniste David Binney) ou de Ravi Coltrane (saxo comme son père), ainsi que les guitaristes Holdsworth, Rosenwinkel, Malone et Frisell avec leurs formations respectives.

Dilemme alors pour les jazzophiles. C'est que la série présentée à 22h30 au Gesù ne manque pas d'intérêt non plus. David Torn, le oudiste Dhafer Youssef, David Binney, avec entre autres Brian Blade (Wayne Shorter, Daniel Lanois) à la batterie, Stefano Bollani, Tord Gustavsen, John Abercrombie, le groupe du pianiste cubain Roberto Fonseca et — ce pourrait bien être la révélation de ce festival — le trio du pianiste new-yorkais Robert Glasper, aux fortes influences hip-hop.

Cela sans compter les trois grands concerts extérieurs gratuits et celui, payant, de Manu Chao, les soirées qui grooveront au Metropolis (Martin, Medeski, Wood & Scofield, Antibalas, Amon Tobin, Ghislain Poirier), les petits concerts intimes du Savoy (Kelly Joe Phelps et Jordan Officer), l'intéressante série Enja/Justin Time présentée au Upstairs (Raneé Lee, Alvin Queen, le trio Derome, Guilbeault et Tanguay), les jams qui défontent la nuit et bien d'autres choses encore. S'agit de choisir.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dans la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390